

LES BOURSES GÉNÉRALES
DU MILLÉNAIRE EN
COLOMBIE-BRITANNIQUE
EXPLORATION DE L'IMPACT DU PROGRAMME
RAPPORT TECHNIQUE

MAI 2004

LES BOURSES GÉNÉRALES
DU MILLÉNAIRE EN
COLOMBIE-BRITANNIQUE
EXPLORATION DE L'IMPACT DU PROGRAMME
RAPPORT TECHNIQUE

MAI 2004

Rédigé par :

CEISS — Recherche et Solutions TI

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke Ouest

Bureau 800

Montréal, QC

H3A 3R2

Publié en 2004 par
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télécopieur : (514) 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

L'argent est-il important : Collection de recherches du millénaire
N° 12

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

CEISS — Recherche et Solutions TI
Les bourses générales du millénaire en Colombie-Britannique :
exploration de l'impact du programme (Rapport technique)

Comprend les références bibliographiques.
ISSN 1704-8435 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. Politique d'aide financière aux étudiants en Colombie-Britannique	3
Mise en œuvre des bourses générales du millénaire	3
Admissibilité à une bourse	4
Changements apportés aux politiques de la Colombie-Britannique en matière d'aide financière aux étudiants	7
Retombées pour les étudiants de la C.-B	8
3. Profils des étudiants bénéficiaires	9
Aperçu des effets sur la dette étudiante en C.-B	11
Bénéficiaires directs	13
Bénéficiaires et non-bénéficiaires d'une bourse du millénaire	14
Situation de famille	15
Type de diplôme	16
Type d'établissement d'enseignement	17
4. Incidence sur la persévérance scolaire	19
Critères de sélection et périodes de suivi	21
Mesures de comparaison	23
Persévérance des sujets ayant entrepris un programme d'études de deux ans	24
Persévérance scolaire des étudiants ayant entrepris un programme de quatre ans	26
Persévérance scolaire et besoins non satisfaits	28
Lexique	33
Annexe A : Montants d'aide financière	35
Annexe B : Profils	39
Annexe C : Données détaillées sur la persévérance scolaire	61

Ce rapport s'appuie sur des données amassées au cours de l'année scolaire 2001–2002 et les années précédentes. Il ne tient pas compte de la suppression du programme de bourses de la Colombie-Britannique, annoncée lors du discours du budget 2004. Malgré la disparition du programme provincial, le rapport fournit néanmoins une analyse utile de l'impact des bourses générales du millénaire sur l'endettement étudiant en Colombie-Britannique et de son incidence sur la persévérance des étudiants.

1. INTRODUCTION

Ce rapport décrit les travaux de recherche que nous avons réalisés pour le compte de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire afin de :

1. comprendre les retombées de la mise en œuvre des bourses générales du millénaire sur les politiques d'aide financière aux études en Colombie-Britannique;
2. établir le niveau d'endettement total des étudiants avant la mise en œuvre des bourses générales du millénaire et suivre l'évolution survenue depuis ce temps;
3. évaluer les effets des bourses générales du millénaire et des changements connexes à la politique gouvernementale sur l'endettement étudiant et, dans la mesure du possible, sur la persévérance scolaire.

Chacun de ces sujets fait l'objet d'une section distincte de ce rapport. Chaque section s'appuie sur les renseignements présentés dans la section précédente. Ces éléments sont décrits dans les chapitres suivants :

- Le chapitre 2 décrit l'incidence du financement engagé par la Fondation sur le régime d'aide financière aux études en Colombie-Britannique. On y présente les principales composantes et politiques du régime d'aide financière aux études de la C.-B. et on y explique comment ces éléments ont évolué à la suite de la mise en œuvre des bourses générales du millénaire.
- Le chapitre 3 explique les caractéristiques des étudiants ayant profité de ces changements et évalue dans quelle mesure ils en ont bénéficié. On procède entre autres à une estimation de la dette que les étudiants auraient assumée si ces changements n'étaient pas survenus. Les profils présentés sont tirés des renseignements du Student Financial Assistance System (SFAS) [régime d'aide financière aux études] de la C.-B. Le SFAS contient une mine de données sur chacun des étudiants ayant présenté une demande d'aide financière entre 1993–1994 et 2001–2002. On y trouve entre autres les besoins évalués, l'admissibilité de l'étudiant, les montants de prêt et de bourse accordés et, le cas échéant, d'autres renseignements comme les retraits, les réévaluations et les cas de défaut de remboursement des prêts. Le Department of Advanced Education (ministère de l'Éducation avancée) de la C.-B. nous a donné accès à toutes ces données par l'entremise d'*Impromptu*, son entrepôt de données sur les services financiers aux étudiants.
- Le chapitre 4 explore les retombées des bourses générales du millénaire sur la persévérance scolaire. On étudie dans quelle mesure les données administratives du SFAS servent à évaluer ces retombées. Ces données s'avèrent d'une utilité limitée à cet égard, puisqu'elles concernent seulement les étudiants ayant fait des demandes d'aide financière. Elles permettent de connaître le cheminement des étudiants ayant présenté une demande d'aide financière pour chaque année de leurs études postsecondaires (ÉPS). Toutefois, si un étudiant ayant obtenu de l'aide à sa première année poursuit ses études sans recourir de nouveau à un soutien financier, il n'apparaît pas dans la base de données du SFAS. Les données fournissent néanmoins des renseignements utiles et permettent de cerner certaines orientations pour les travaux de recherche ultérieurs.

Les résultats détaillés de chaque composante sont présentés aux annexes A, B et C.

2. POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Cette section effectue le survol des politiques appliquées par le gouvernement de la C.-B. pour déterminer à quel montant et à quel type d'aide financière les étudiants ont droit. Ces derniers doivent d'abord être jugés admissibles à un prêt d'études canadien (PÉC) pour être ensuite admissibles au soutien financier de la province. Voici les cinq principaux types d'aide financière qu'un étudiant¹ peut recevoir en C.-B. et les montants accordés pour l'année scolaire 2001–2002 :

- Prêt d'études canadien (PÉC) : 307 millions de dollars
- Prêt étudiant de la C.-B. (PCB) : 91 millions de dollars
- Bourse de la C.-B. (BCB) : 108 millions de dollars
- Bourse générale du millénaire de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (BM) : 36 millions de dollars
- Subvention canadienne pour études (SCÉ) (pour étudiants ayant des personnes à charge) : 16,5 millions de dollars.

La combinaison entre le PÉC, le PCB et les autres bourses d'études reçues par un étudiant dépend de l'évaluation de ses besoins, du nombre d'années d'études post-secondaires déjà terminées et du nombre de personnes à sa charge. Pour évaluer les besoins de l'étudiant, on tient compte de ses dépenses et de ses ressources, y compris les contributions de ses parents ou du conjoint, le cas échéant. Les dépenses évaluées comprennent les dépenses réelles liées au programme d'études, comme les droits de scolarité et les livres, et les montants

d'allocations de subsistance, qui dépendent de la situation de l'étudiant (s'il habite ou non avec ses parents, s'il a des personnes à charge ou d'autres dépenses admissibles). Les ressources englobent les revenus réalisés avant et pendant la période d'études, de même que l'épargne personnelle et les ressources des parents ou du conjoint.

Depuis 1998–1999, l'aide maximale hebdomadaire totale combinant un PÉC, un PCB, une BCB et une BM s'établit à 260 \$ par étudiant sans personne à charge. Si l'étudiant a des personnes à charge, il voit son plafond hebdomadaire fixé à 435 \$ et a aussi droit à une SCÉ. S'il a une ou deux personnes à charge, cette bourse peut atteindre 40 \$ par semaine; s'il en a trois ou plus, 60 \$ par semaine.

MISE EN ŒUVRE DES BOURSES GÉNÉRALES DU MILLÉNAIRE

En Colombie-Britannique, les bourses générales du millénaire ont été mises en œuvre pendant l'année scolaire 1999–2000.² À cette époque, la C.-B. offrait un programme de bourses aux étudiants en étant à leur première ou deuxième année d'études post-secondaires et dont les besoins étaient jugés élevés. La mise en œuvre des bourses générales du millénaire a entraîné l'élargissement du programme de bourses d'études du gouvernement de la C.-B. Si les bourses du millénaire n'ont pas eu d'incidence sur le montant total de soutien financier mis à la disposition des étudiants, un plus grand nombre d'entre eux ont pu recevoir une

¹ Note du traducteur : Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

² Pour la *BC Student Services Branch* [direction générale des services aux étudiants], l'année scolaire va du 1^{er} août au 31 juillet.

portion de cette aide sous forme de bourse plutôt que sous forme de prêt.

Au cours des dix années précédant l'introduction des bourses générales du millénaire, soit de 1988–1989 à 1998–1999, seuls les étudiants poursuivant les deux premières années de leurs programmes d'études (68 premières semaines) avaient droit à une bourse de la C.-B. Les étudiants ayant droit à plus de 105 \$ par semaine recevaient la composante provinciale de leur aide sous forme de bourses. En combinant l'engagement de la Fondation et le programme de bourses d'études de la C.-B., le même soutien a pu être apporté aux étudiants poursuivant les quatre premières années de leur programme d'études postsecondaires (136 semaines³). Auparavant, les bourses n'étaient offertes qu'aux seuls étudiants poursuivant les deux premières années de leur programme d'études.

ADMISSIBILITÉ À UNE BOURSE

Les bourses générales du millénaire sont offertes aux étudiants collégiaux et universitaires se trouvant dans leur seconde, troisième ou quatrième année d'études postsecondaires. Les bourses d'études de la C.-B., pour leur part, sont offertes aux étudiants poursuivant l'une ou l'autre de leurs quatre premières années d'ÉPS. À compter de l'année scolaire 2000–2001, ces bourses ont également été offertes aux chefs de famille monoparentale poursuivant leur cinquième année d'études. Pour avoir droit à une bourse, les besoins évalués de l'étudiant doivent atteindre un seuil de « besoins élevés », qui correspondait à 105 \$ par semaine jusqu'en 2000–2001, année où il a été porté à 125 \$ par semaine.

Les étudiants ayant terminé leur première année d'études postsecondaires et atteignant

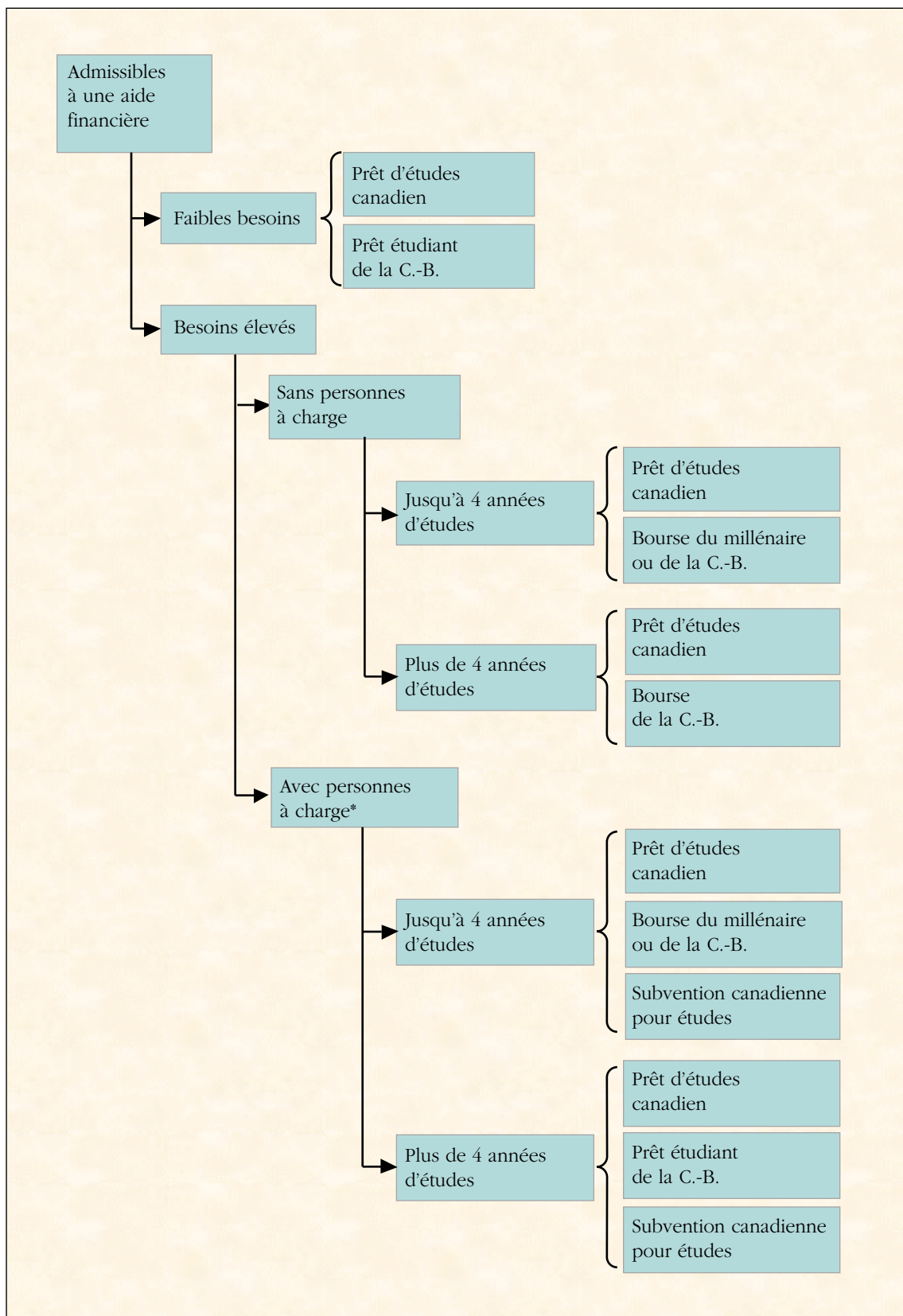
le seuil de besoins élevés sont admissibles à une bourse générale du millénaire. Initialement, le montant des bourses se situait entre 2 000 et 4 000 \$. Pour l'année scolaire 2000–2001, le montant minimum a été abaissé à 1 500 \$ et le montant maximal, porté à 4 500 \$. Les étudiants qui, en raison du niveau de leurs besoins évalués, ont droit à davantage de soutien peuvent recevoir une bourse de la C.-B. La province verse également des bourses à tous les étudiants de première année admissibles, de même qu'à ceux qui ont besoin de moins de 1 500 \$.

On dresse la liste des étudiants admissibles qui répondent aux critères de la Fondation selon un ordre descendant en fonction du niveau de besoins évalués. On distribue les bourses du millénaire en commençant par les étudiants dont les besoins sont les plus importants, jusqu'à ce que les fonds soient épuisés ou que tous les étudiants admissibles aient été servis. Les étudiants qui répondent aux critères mais qui n'ont pas reçu de bourse du millénaire par manque de fonds obtiennent une bourse de la C.-B. Le diagramme de la page suivante présente une ventilation des bénéficiaires admissibles à une aide financière et du type de soutien qu'ils peuvent recevoir selon trois facteurs : les besoins évalués de l'étudiant, le nombre d'années d'études postsecondaires complétées et le nombre de personnes à leur charge.

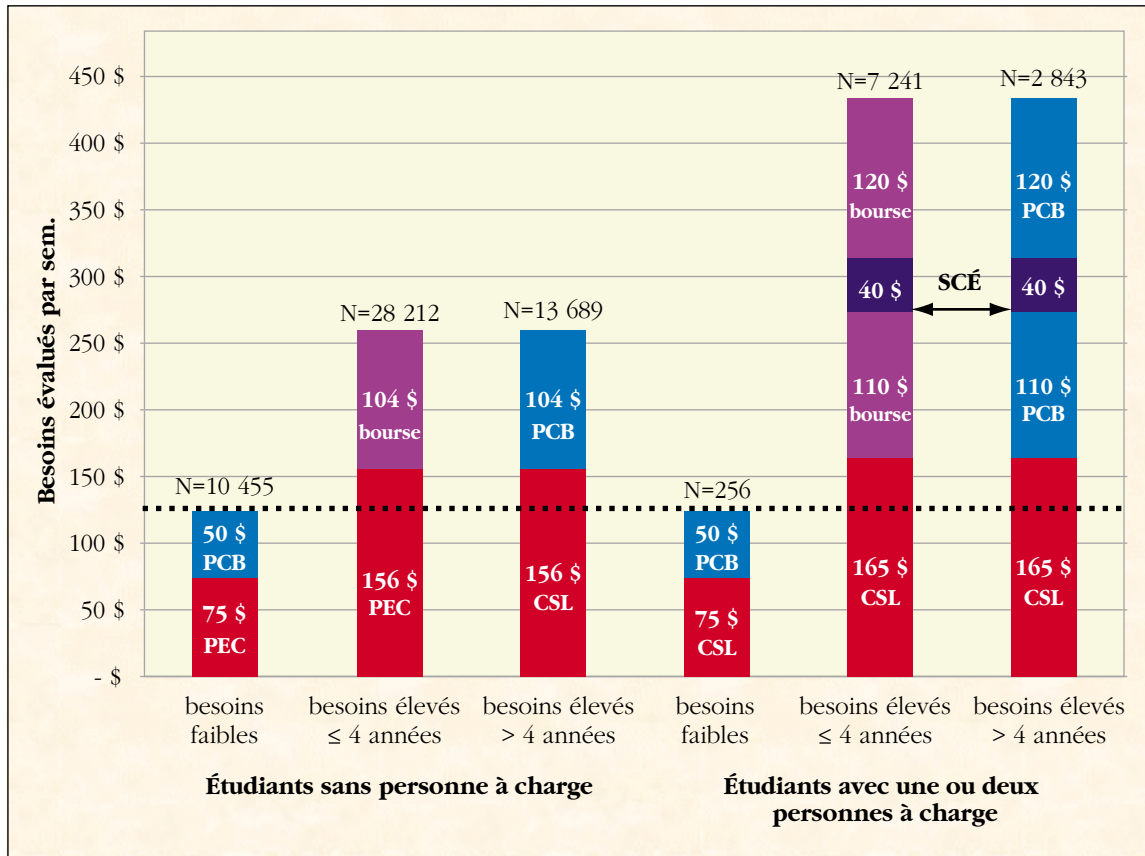
La figure qui suit le diagramme présente les montants maximums de prêt et bourse pour les étudiants ayant des besoins faibles et des besoins élevés, avec et sans personnes à charge, pour l'année scolaire 2001–2002. Pour avoir droit à une bourse, l'étudiant doit avoir terminé moins de quatre années d'études postsecondaires. Il y a cependant une exception : les chefs de famille monoparentale ont droit à une bourse de la C.-B. s'ils ont terminé moins de cinq années d'études postsecondaires.

³ Par souci de clarté, précisons que si nous parlons usuellement d'années d'études postsecondaires (ÉPS) dans le présent rapport, en réalité, l'admissibilité se fonde sur le nombre de semaines d'ÉPS. Normalement, la durée d'un programme est de 34 semaines par année, même si certains sont plus longs, ce qui influe sur l'admissibilité des étudiants.

VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES ADMISSIBLES À UNE AIDE FINANCIÈRE SELON LE TYPE D'AIDE ACCORDÉE EN C.-B.



* En 2000–2001, les chefs de famille monoparentale ont droit à une bourse de la C.-B. à leur cinquième année d'études postsecondaires.

SEUILS ET MONTANTS MAXIMUMS POUR LES ÉTUDIANTS À BESOINS FAIBLES ET À BESOINS ÉLEVÉS

La figure ci-dessus présente le nombre de bénéficiaires dans cette catégorie. Le tableau ci-dessous répartit l'ensemble des bénéficiaires de l'année 2001–2002 selon le niveau de besoins, l'année d'études et le nombre de personnes à charge. Le nombre de personnes à charge a été réparti en trois catégories, conformément à la règle d'admissibilité de la Subvention canadienne pour études.

TABLEAU 1 : BÉNÉFICIAIRES SELON LE NIVEAU DES BESOINS, L'ANNÉE D'ÉTUDES ET LE NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE, 2001–2002

NIVEAU DES BESOINS	ANNÉE D'ÉPS	SANS PERSONNES À CHARGE	1 OU 2 PERSONNES À CHARGE	3 PERSONNES À CHARGE OU PLUS	TOTAL
Faible	1	2 285	54	5	2 344
	2	2 163	42	8	2 213
	3	1 666	29	8	1 703
	4	1 374	25	5	1 404
	5	1 115	23	3	1 141
	6+	1 852	83	9	1 944
	Sous-total		10 455	256	38
Élevé	1	9 654	3 226	608	13 488
	2	7 276	1 853	348	9 477
	3	5 786	1 172	199	7 157
	4	5 496	990	189	6 675
	5	4 709	777	125	5 611
	6+	8 980	2 066	265	11 311
	Sous-total		41 901	10 084	1 734
Total		52 356	10 340	1 772	64 468

Tiré d'exemples de l'année 2001–2002, le tableau suivant illustre comment l'aide financière a été accordée sous forme de prêt et de bourse selon le type de famille, le niveau des besoins évalués et l'année d'ÉPS.

TABLEAU 2 : EXEMPLES D'ALLOCATIONS D'AIDE FINANCIÈRE POUR 2001–2002

TYPE DE FAMILLE	NIVEAU DES BESOINS	ANNÉE D'ÉPS	AIDE TOTALE (\$)	PRÊT TOTAL (\$)	BOURSE TOTALE (\$)	PÉC (\$)	PCB (\$)	BCB (\$)	BM (\$)	SCÉ (\$)
Célib.	Faible	1	4 044	4 044	0	2 357	1 687	0	0	0
Célib.	Élevé	1	8 503	5 102	3 401	5 102	0	3 401	0	0
Célib.	Faible	4	3 434	3 434	0	2 060	1 374	0	0	0
Célib.	Élevé	4	12 546	7 528	5 018	7 528	0	1 768	3 250	0
Célib.	Élevé	6	8 840	8 840	0	5 304	3 536	0	0	0
Parent	Faible	3	3 261	3 261	0	1 957	1 304	0	0	0
Parent	Élevé	3	9 389	5 610	3 779	5 610	0	61	3 679	39
Parent	Élevé	5	14 790	13 430	1 360	5 610	7 820	0	0	1 360
Parent seul	Élevé	5	14 790	10 670	4 120	5 610	5 060	2 760	0	1 360

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX POLITIQUES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN MATIÈRE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS

La liste suivante résume les principaux changements apportés aux politiques de la Colombie-Britannique en matière d'aide financière aux étudiants depuis 1998–1999, c'est-à-dire l'année précédant immédiatement la mise en œuvre des bourses générales du millénaire.

1998–1999	<ul style="list-style-type: none"> • Seuils pour bourses d'études : besoins évalués de 105 \$ par semaine • Les bourses d'études de la C.-B. ne sont offertes qu'aux étudiants poursuivant la première ou la deuxième année de leur programme d'études postsecondaires. • Pas de bourse générale du millénaire
1999–2000	<ul style="list-style-type: none"> • Les bourses générales du millénaire sont lancées et offertes aux étudiants poursuivant leur deuxième, troisième ou quatrième année d'études postsecondaires. • Les bourses d'études de la C.-B. sont offertes aux étudiants de la première à la quatrième année d'ÉPS. • La valeur des bourses générales du millénaire oscille de 2 000 à 4 000 \$ par année. • S'il est admissible, l'étudiant reçoit une bourse du millénaire avant une bourse de la C.-B.
2000–2001 ET 2001–2002	<ul style="list-style-type: none"> • Les seuils d'attribution d'une bourse sont portés à un niveau de besoins évalués de 125 \$ par semaine. • La valeur des bourses du millénaire oscille de 1 500 à 4 500 \$. • Les chefs de famille monoparentale ont droit à une bourse de la C.-B. s'ils poursuivent leur cinquième année d'études postsecondaires.

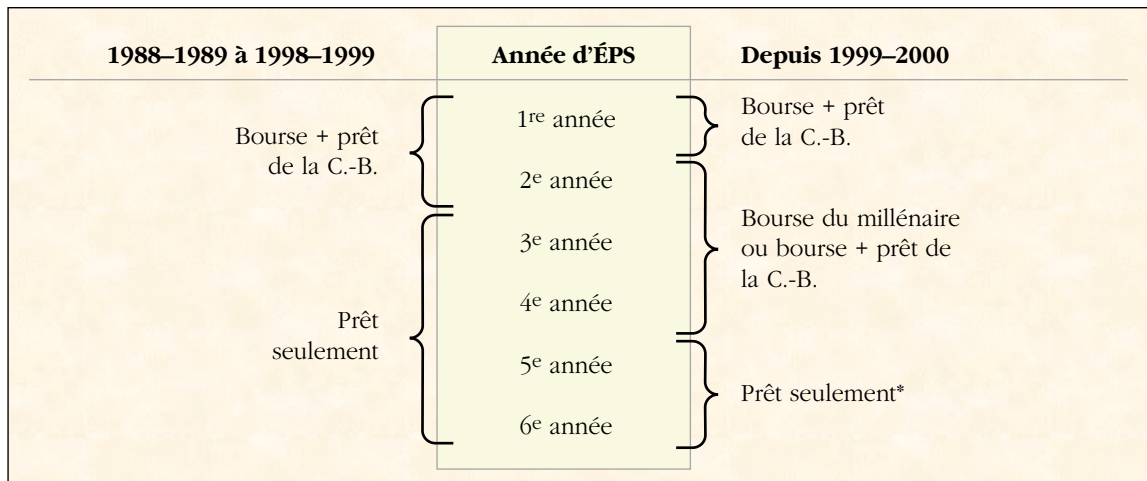
Les tableaux de l'annexe A présentent les niveaux maximums d'aide pour les étudiants avec ou sans personnes à charge pour les trois années ayant suivi la mise en œuvre des bourses générales du millénaire en janvier 2000, de même que pour l'année précédant immédiatement leur création en 1998–1999.

RETOMBÉES POUR LES ÉTUDIANTS DE LA C.-B.

Comme les bourses du millénaire ont modifié l'attribution des bourses d'études de la C.-B., nous devons examiner les deux programmes ensemble pour comprendre l'incidence des premières. Comme nous le voyons dans le diagramme ci-dessous, les étudiants ayant bénéficié des changements survenus (que nous appelons bénéficiaires directs) sont ceux qui éprouvaient des besoins élevés dans leur troisième et quatrième année d'études postsecondaires en 1999–2000 ou plus tard. Les chefs de famille monoparentale ayant des

besoins élevés dans leur cinquième année d'études postsecondaires en 2000–2001 ou plus tard ont également été des bénéficiaires directs. En 2001–2002, 13 832 étudiants poursuivant leur troisième ou leur quatrième année d'études et 519 chefs de famille monoparentale dans leur cinquième année d'ÉPS ont reçu une bourse du millénaire ou une bourse d'études de la C.-B. Sans ces changements, cette aide financière aurait plutôt été consentie sous forme de prêt.

AVEC LA CRÉATION DES BOURSES DU MILLÉNAIRE, L'ADMISSIBILITÉ À UNE BOURSE DES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS EST PASSÉE DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES D'ÉTUDES AUX QUATRE PREMIÈRES ANNÉES D'ÉTUDES.



* Les chefs de famille monoparentale à besoins élevés poursuivant une cinquième année d'études avaient également droit à une bourse d'études de la C.-B. en 2000–2001.

3. PROFILS DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES

Pour déterminer quels étudiants ont bénéficié des changements apportés aux programmes de bourses et établir l'impact de ces changements sur la dette étudiante, nous avons examiné les données du SFAS. Nous avons tout d'abord élaboré des profils de bénéficiaires d'une bourse générale du millénaire pour voir comment ils se comparaient aux étudiants n'ayant pas reçu cette bourse. Nous avons ensuite établi combien d'aide ces étudiants auraient reçu si les bourses du millénaire n'avaient pas existé pendant la période 1999–2000 à 2001–2002 et si le programme de bourses d'études de la C.-B. n'avait pas été élargi.

Le SFAS contient une grande quantité de renseignements sur chacun des étudiants ayant obtenu une aide financière. Nous avons utilisé cette information pour évaluer les montants de prêt et de bourse que les étudiants *auraient* reçus si les politiques n'avaient pas été modifiées. Les profils illustrent donc comment les bourses du millénaire et les changements que leur mise en œuvre ont suscités ont bénéficié aux étudiants. Le tableau suivant présente un aperçu des données des profils.

APERÇU DES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LES PROFILS

ÉTUDIANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants dans un groupe et pourcentage ayant reçu de l'aide dans une année • Distribution selon le sexe et l'âge • Distribution selon les conditions de logement (chez les parents ou ailleurs) • Distribution selon la situation de famille (célibataire, marié, chef de famille monoparentale) • Distribution selon la situation financière : à charge ou indépendant • Distribution selon le nombre de personnes à charge, le cas échéant
ÉTUDES	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution selon l'année d'études postsecondaires • Distribution selon le type de diplôme poursuivi • Distribution selon le type d'établissement d'enseignement • Emplacement de l'établissement (C.-B. ou hors C.-B.) • Distribution selon la charge de cours • Distribution selon la durée du programme
FINANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne et plage des dépenses évaluées totales • Moyenne et plage des ressources financières totales • Moyenne et plage de l'aide totale • Moyenne et plage du montant de prêt (PÉC et PCB) • Moyenne et plage des montants de bourses (BCB, BM, SCÉ) • Moyenne et plage des bourses du millénaire • Moyenne et plage des bourses d'études de la C.-B. • Moyenne et plage de la dette étudiante totale accumulée
SANS BOURSES DU MILLÉNAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne et plage d'aide totale • Moyenne et plage de prêt (PÉC et PCB) • Moyenne et plage de bourse (BCB et SCÉ) • Moyenne et plage de BCB • Moyenne et plage de la dette totale accumulée

Pour établir le montant que les étudiants auraient reçu sous forme de prêt et de bourse si les bourses générales du millénaire n'avaient pas été créées, nous avons fait les hypothèses suivantes :

- L'admissibilité à une bourse aurait été identique à ce qu'elle était en 1998–1999; seuls les étudiants à besoins élevés dans leur première ou deuxième année d'études postsecondaires auraient eu droit à une bourse. Les étudiants à leur troisième ou quatrième année d'ÉPS et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année n'auraient pas été admissibles à une bourse d'études de la C.-B.
- Le seuil définissant les « besoins élevés » n'aurait pas été modifié. Cela signifie qu'il aurait été de 105 \$ en 1999–2000 et de 125 \$ en 2000–2001 et 2001–2002.
- L'aide maximale hebdomadaire consentie n'aurait pas été modifiée; celle-ci se serait établie à 260 \$ par semaine pour les étudiants sans personnes à charge et à 435 \$ par semaine avec personnes à charge.

Compte tenu de ces hypothèses, les étudiants auraient reçu la même enveloppe totale d'aide financière, bien que les montants de prêt et de bourse auraient été différents pour certains. Les étudiants à leur première ou deuxième année d'études auraient reçu le même montant. Toutefois, les étudiants poursuivant leur troisième ou quatrième année d'études et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année auraient plutôt reçu un prêt étudiant de la C.-B. au même montant. Par conséquent, la composante empruntée de l'aide reçue aurait été plus élevée sans les changements survenus. Le tableau suivant présente des exemples de l'aide financière réelle accordée aux étudiants en 2001–2002 et de ce qu'ils auraient reçu si les bourses du millénaire et les changements en découlant n'avaient pas été mis en œuvre.

On a créé des profils pour l'année scolaire 2001–2002, en comparant les sous-catégories suivantes d'étudiants selon leurs caractéristiques démographiques et financières, telles qu'elles sont contenues dans le SFAS :

LE MONTANT TOTAL D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS AURAIT ÉTÉ LE MÊME EN 2001–2002, MAIS SANS LES CHANGEMENTS, LES MONTANTS RESPECTIFS DE BOURSE ET DE PRÊT AURAIENT DIFFÉRÉ POUR LES ÉTUDIANTS POURSUIVANT LEUR TROISIÈME OU LEUR QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES ET LES CHEFS DE FAMILLE MONOPARENTALE À LEUR CINQUIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

SIT. DE FAMILLE	ANNÉE D'ÉPS	AIDE TOTALE (\$)	AIDE RÉELLE EN 2001–2002 (\$)					AIDE SANS LES CHANGEMENTS SURVENUS (\$)				
			PÉC	PCB	BCB	BM	SCÉ	PÉC	PCB	BCB	BM	SCÉ
Célib.	1	11 180	6 708	0	4 472	0	0	6 708	0	4 472	0	0
Parent seul	1	14 790	5 610	0	7 820	0	1 360	5 610	0	7 820	0	1 360
Célib.	2	8 534	5 120	0	0	3 414	0	5 120	0	3 414	0	0
Parent	2	11 310	4 290	0	1 480	4 500	1 040	4 290	0	5 980	0	1 040
Célib.	3	8 840	5 304	0	0	3 536	0	5 304	3 536	0	0	0
Parent	3	14 790	5 610	0	3 320	4 500	1 360	5 610	7 820	0	0	1 360
Parent seul	3	16 965	6 435	0	4 470	4 500	1 560	6 435	0	8 970	0	1 560
Célib.	4	8 500	5 100	400	0	3 000	0	5 100	3 400	0	0	0
Parent	4	11 477	5 610	0	7	4 500	1 360	5 610	4 507	0	0	1 360
Parent	5	16 818	6 435	8 823	0	0	1 560	6 435	8 823	0	0	1 560
Parent seul	5	14 790	5 610	5 060	2 760	0	1 360	5 610	7 820	0	0	1 360

Remarque : Le montant de la BCB dépend du nombre de personnes à charge et du nombre de semaines d'études, lesquels ne sont pas indiqués au tableau.

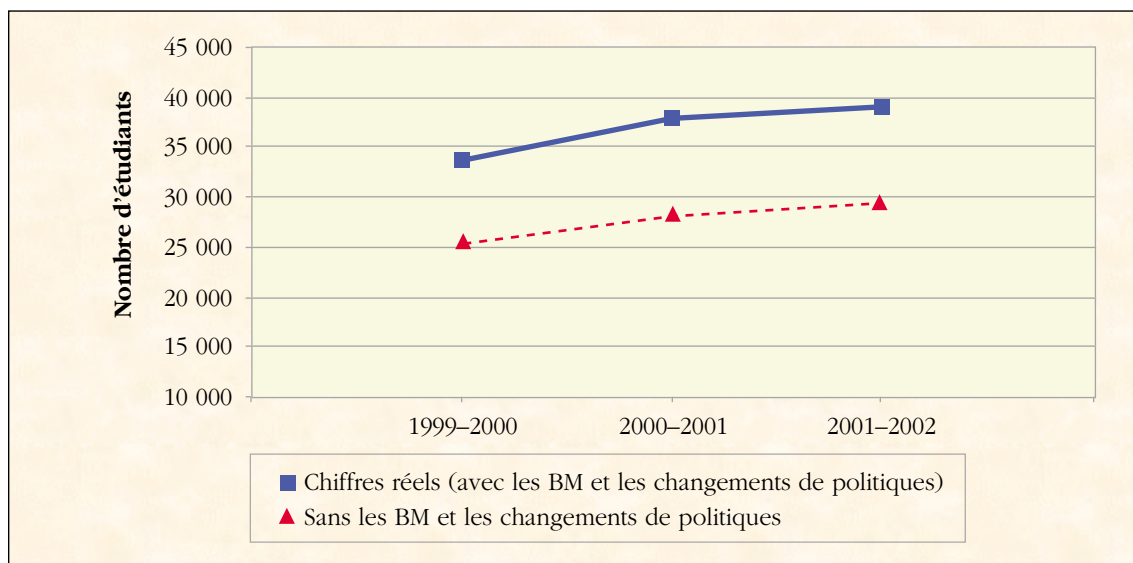
- Bénéficiaires directs : comparaison entre les étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études sans personnes à charge, les étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études avec personnes à charge et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année d'études.
- Comparaison entre les récipiendaires d'une bourse du millénaire et les étudiants dont l'aide financière ne comprenait pas de bourse générale du millénaire.⁴
- Situation de famille : comparaison entre les chefs de famille monoparentale, les parents mariés et les non-parents.
- Comparaison selon le type de diplôme poursuivi : certificat, diplôme et grade de premier cycle.
- Comparaison selon le type d'établissement fréquenté : établissement privé, collège et université.

L'ensemble des résultats sont présentés ci-après, suivis par les points saillants de chacun des profils. On trouvera à l'annexe B les profils détaillés.

APERÇU DES EFFETS SUR LA DETTE ÉTUDIANTE EN C.-B.

Pour l'année scolaire 2001–2002, 64 468 étudiants ont reçu une aide financière en C.-B. De ce nombre, 39 219 (61 %) ont obtenu une partie de cette aide sous la forme d'une bourse, y compris 11 108 étudiants ayant reçu une bourse générale du millénaire. Si les bourses générales du millénaire n'avaient pas été mises en œuvre, tout comme les changements qu'elles ont suscités dans le programme de bourse d'études de la C.-B., 10 054 des étudiants ayant reçu une bourse (soit 26 %) auraient plutôt obtenu leur aide sous la forme d'un prêt. En outre, certains

DAVANTAGE D'ÉTUDIANTS DE LA C.-B. ONT REÇU UNE BOURSE D'ÉTUDES QUE CE QUI AURAIT ÉTÉ LE CAS SI LES BOURSES DU MILLÉNAIRE ET LES CHANGEMENTS QU'ELLES ONT PROVOQUÉS N'AVAIENT PAS ÉTÉ MIS EN ŒUVRE.

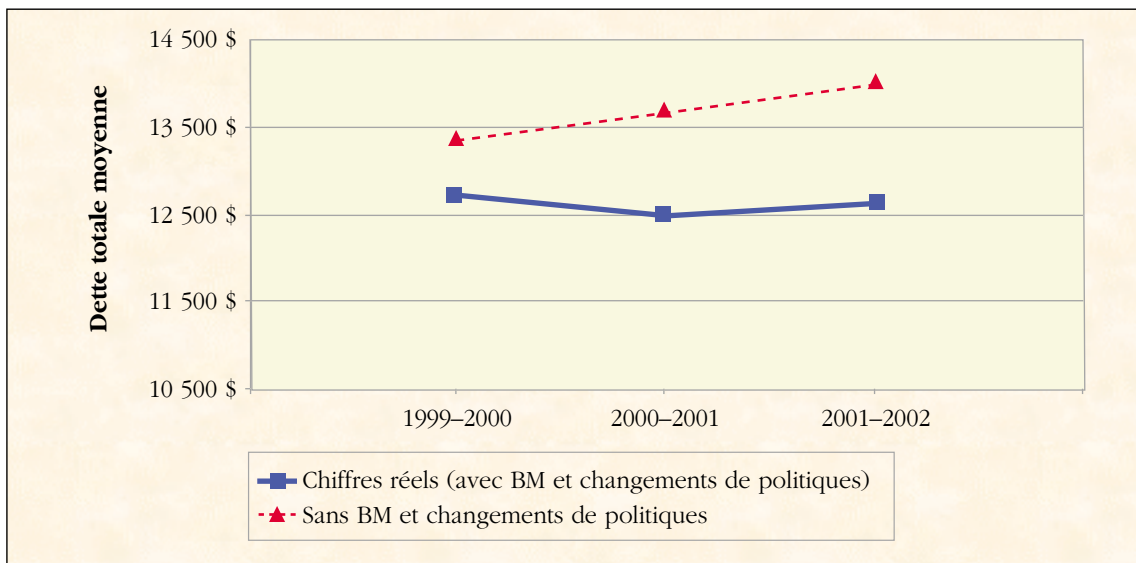


⁴ Pour cette catégorie, les profils ont été créés pour chacune des trois années depuis la création d'une bourse générale du millénaire; les trois années sont présentées à l'annexe B, mais seul le profil de 2001–2002 est décrit ici.

étudiants ayant des personnes à charge auraient vu le montant total de leur bourse réduit parce qu'ils n'auraient plus été admissibles à une

bourse d'études de la C.-B. ou à une bourse générale du millénaire, mais plutôt à une subvention canadienne pour études (SCÉ).

LA DETTE ÉTUDIANTE TOTALE EST INFÉRIEURE EN C.-B. À CE QU'ELLE AURAIT ÉTÉ SI LES BOURSES DU MILLÉNAIRE ET LES AUTRES CHANGEMENTS DE POLITIQUES N'AVAIENT PAS ÉTÉ MIS EN ŒUVRE.



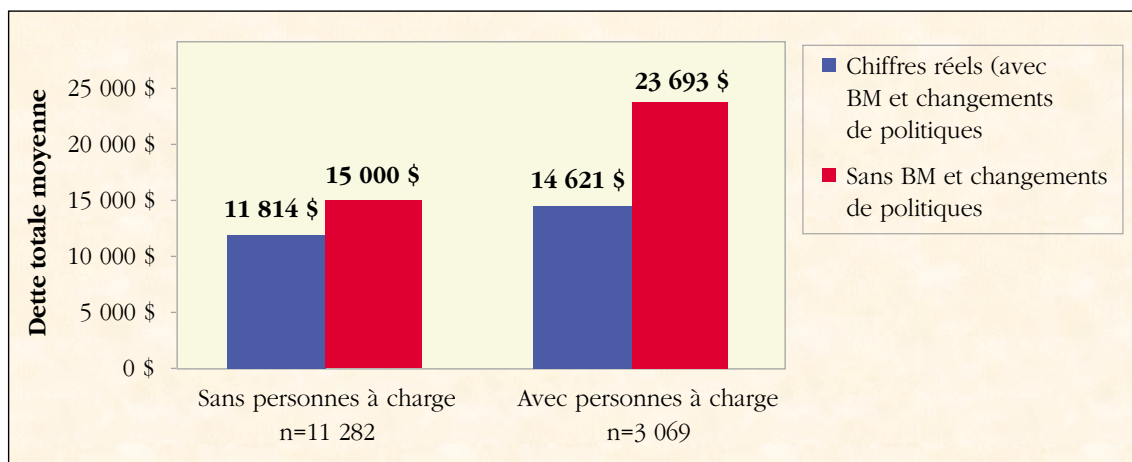
En 2001-2002, la dette moyenne accumulée pour les étudiants ayant reçu une aide financière s'établissait à 12 638 \$⁵. Si les bourses générales du millénaire n'avaient pas existé, la dette étudiante moyenne aurait atteint 14 016 \$, 1 378 \$ de plus que ce qu'elle était en réalité. Ces chiffres concernent tous les étudiants ayant reçu une aide en 2001-2002, y compris ceux qui n'étaient pas bénéficiaires directs. Le montant de la dette de ces derniers demeurerait le même, avec ou sans les changements survenus.

Les avantages obtenus sont même plus marqués si on considère les bénéficiaires directs, soit les étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année. En 2001-2002, ce groupe comprenait 14 351 étudiants, dont 3 069 avaient

des personnes à charge. Sans l'existence des bourses du millénaire et l'élargissement du programme de bourses d'études de la C.-B., aucun de ces étudiants n'aurait eu droit à une bourse d'études de la C.-B. Ils auraient plutôt reçu le même montant sous la forme d'un prêt étudiant de la C.-B. (à l'exception des étudiants ayant des personnes à charge qui auraient tout de même obtenu une SCÉ). Par conséquent, leur dette totale aurait été plus élevée si les changements en question n'étaient pas survenus. Dans l'ensemble, la dette moyenne totale aurait atteint 16 859 \$, soit 4 445 \$ de plus que ce qu'elle a atteint avec les changements. Pour les étudiants ayant des personnes à charge, la dette totale moyenne aurait atteint 23 693 \$, ou 9 072 \$ de plus que la dette réelle (voir le diagramme ci-dessous).

⁵ Ce montant correspond à la dette moyenne des étudiants quelle que soit leur année d'études et non pas à la dette moyenne à l'obtention du diplôme.

EN 2001-2002, LA DETTE ÉTUDIANTE TOTALE DES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS* EST INFÉRIEURE À CE QU'ELLE AURAIT ATTEINT SI LES BOURSES DU MILLÉNAIRE ET LES CHANGEMENTS DE POLITIQUES CONNEXES N'AVAIENT PAS ÉTÉ MIS EN ŒUVRE.



* Comprend les étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année d'études.

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

Dans les faits, les bénéficiaires directs d'une bourse générale du millénaire ne reçoivent pas tous une bourse du millénaire. Certains reçoivent plutôt une bourse d'études de la C.-B., qu'ils n'auraient pas reçu si les bourses du millénaire n'avaient pas été mises en œuvre. Par bénéficiaires directs, on entend tous les étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études post-secondaires, et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année d'études, qu'ils reçoivent ou non une bourse générale du millénaire. Nous avons produit un profil de ces étudiants, en comparant ceux ayant des personnes à charge avec ceux qui n'en ont pas. En tout, 14 351 étudiants répondaient à ces critères, dont 3 069 avec personnes à charge. En moyenne, il était plus probable que ces derniers soient des femmes (74 % contre 56 %) et plus âgés (33 ans contre 24 ans) que les étudiants sans personnes à charge. Près de deux parents sur trois sont chefs de famille monoparentale.

Une plus forte proportion de bénéficiaires directs ayant des personnes à charge suivent un programme d'études menant à un diplôme, en sont à la première année de leur programme d'études et fréquentent un collège. Les étudiants sans personnes à charge poursuivent plus souvent un programme du premier cycle universitaire, en sont à leur deuxième année d'études et fréquentent une université. En outre, ces derniers poursuivaient beaucoup plus souvent leur premier programme d'études postsecondaires que les étudiants ayant des personnes à charge (51 % contre 22 %).

Les étudiants ayant des personnes à charge présentaient environ deux fois plus de dépenses évaluées et de ressources évaluées que ceux sans personnes à charge. Les premiers ont reçu en moyenne 14 538 \$ d'aide financière, contre 8 068 \$ pour les étudiants sans personnes à charge. La plus grande portion de cet écart concerne cependant le

montant total de bourses (qui atteignait 7 932 \$ pour les premiers contre 2 568 \$ pour les seconds). La dette totale accumulée des étudiants ayant des personnes à charge s'établissait à 14 621 \$, contre 11 814 \$ pour les étudiants sans personnes à charge. Si les bourses générales du millénaire et les changements connexes n'avaient pas été mis en œuvre, les bénéficiaires directs avec personnes à charge auraient accusé une dette moyenne de 23 693 \$, soit 9 072 \$ de plus, tandis que la dette des étudiants sans personnes à charge aurait atteint 15 000 \$ en moyenne, soit 3 186 \$ de plus.

BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE DU MILLÉNAIRE

Parmi les 64 468 étudiants ayant reçu une aide financière pendant l'année scolaire 2001–2002, 17 % (11 108) ont obtenu une bourse du millénaire. Ces boursiers présentent des caractéristiques semblables aux non-boursiers du millénaire (c'est-à-dire à ceux dont le soutien reçu ne comprend pas une bourse du millénaire) quant au sexe (60 % de femmes) et à l'âge moyen (24 ans comparativement à 26 ans). Toutefois, les bénéficiaires d'une bourse du millénaire habitaient plus fréquemment ailleurs que chez leurs parents (95 % contre 83 %) et étaient plus susceptibles d'être à la charge de leurs parents du point de vue de l'admissibilité à une aide financière (38 % contre 28 %). Si les bénéficiaires avaient moins souvent des personnes à leur charge (15 % contre 20 %), ils comptaient en revanche une proportion identique de chefs de famille monoparentale (environ 11 %).

Le taux d'inscription des bénéficiaires d'une bourse du millénaire à un programme de premier cycle universitaire était légèrement

supérieur (59 % contre 42 %). Environ deux boursiers du millénaire sur trois poursuivaient leur premier programme d'ÉPS. En d'autres termes, environ le tiers des étudiants avaient suivi un programme d'études avant de s'inscrire à leur programme actuel. Plus de bénéficiaires d'une bourse du millénaire fréquentaient le collège (42 % contre 35 %) ou l'université (45 % comparativement à 38 %). Les non-bénéficiaires étaient par contre plus nombreux à s'inscrire dans un établissement d'enseignement privé (20 % contre 6 %).

En ce qui concerne les dépenses évaluées moyennes, elles étaient semblables entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires d'une bourse du millénaire, même si les ressources financières des premiers étaient en moyenne inférieures à celles des non-bénéficiaires. Par conséquent, les bénéficiaires ont obtenu une aide financière totale moyenne plus élevée (9 931 \$ contre 8 004 \$). Les bénéficiaires d'une bourse du millénaire ont reçu une bourse totale moyenne de 4 103 \$, comparativement à 2 080 \$ pour les étudiants n'ayant pas reçu de bourse du millénaire. La dette moyenne accumulée⁶ est plus élevée pour les non-bénéficiaires (12 778 \$ contre 11 969 \$).

Si les bourses générales du millénaire n'avaient pas existé de 1999–2000 à 2001–2002 (la dernière année scolaire entrant dans l'analyse), il y aurait eu deux différences essentielles concernant l'aide financière reçue par les étudiants. Premièrement, les étudiants poursuivant leur deuxième, troisième ou quatrième année d'études postsecondaires n'auraient pas obtenu une bourse du millénaire. Ceux poursuivant leur troisième ou leur quatrième année d'études et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année d'études⁷ n'auraient pas reçu une bourse d'études de la C.-B. Deuxièmement, les bénéficiaires directs, c'est-à-dire les

⁶ La dette totale accumulée correspond au total de toutes les dettes étudiantes depuis 1993–1994, la première année pour laquelle des renseignements ont été intégrés à la base de données.

⁷ Les chefs de famille monoparentale poursuivant leur cinquième année d'ÉPS ont droit à une bourse d'études de la C.-B. mais non pas à une bourse générale du millénaire.

étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année auraient obtenu un prêt étudiant de la C.-B. plutôt qu'une bourse de la C.-B. ou la bourse générale du millénaire qu'ils ont en fait reçue. Par conséquent, leur dette totale aurait été plus élevée.

À la fin de 2001–2002, la dette totale moyenne accumulée pour l'ensemble des bénéficiaires d'un prêt étudiant aurait été de 14 016 \$, soit 1 378 \$ de plus que son niveau atteint dans la réalité. Dans le cas des boursiers du millénaire, la dette totale moyenne accumulée aurait atteint 15 234 \$, une hausse de 3 265 \$ par rapport aux chiffres réels.

Comme de nombreux étudiants n'auraient pas été touchés par les changements survenus, ces moyennes ne démontrent pas les véritables effets des changements. Les bénéficiaires directs ont joui d'avantages plus importants. Pour l'année scolaire 2001–2002, on a compté 14 351 bénéficiaires directs. De ce nombre, les boursiers du millénaire (n=6 729) auraient accumulé une dette totale de 18 037 \$, soit une hausse de 4 912 \$ par rapport à la situation réelle. Dans le cas des bénéficiaires directs n'ayant pas obtenu une bourse du millénaire (n=7 622), leur dette serait passée de 4 033 \$ à 15 819 \$.

SITUATION DE FAMILLE

La mise en œuvre des bourses générales du millénaire et les changements connexes apportés aux politiques de la C.-B. ont rendu plus d'étudiants admissibles à une bourse d'études, réduisant ainsi l'endettement contracté pour les études. Les étudiants ayant des enfants, en particulier les chefs de famille monoparentale, ont profité davantage de ces

changements que les étudiants sans personnes à charge. En 2001–2002, quelque 6 929 chefs de famille monoparentale, 5 179 parents mariés⁸ et 52 356 étudiants sans personnes à charge ont reçu une aide financière. En moyenne, les chefs de famille monoparentale étaient plus âgés que les étudiants sans personnes à charge (32 ans contre 24 ans) et beaucoup plus fréquemment de sexe féminin que masculin (86 % contre 55 %). Les parents mariés avaient à peu près le même âge que les chefs de famille monoparentale.

Environ deux parents sur trois poursuivaient leur première année d'études, comparativement à un peu moins de la moitié des étudiants sans personnes à charge. Environ un parent sur deux était inscrit à un programme d'études d'une durée d'un an, contre 20 % de tous les étudiants sans personnes à charge. Près de la moitié des parents poursuivaient un programme menant à un diplôme, et la moitié des étudiants sans personnes à charge étaient inscrits à un programme menant à l'obtention d'un grade universitaire.

Comme on pouvait s'y attendre, les dépenses évaluées étaient plus élevées pour les parents que pour les étudiants sans personnes à charge. Ces mêmes parents disposaient toutefois de ressources financières moyennes plus importantes que leurs confrères et consœurs sans personnes à charge. Les étudiants parents ont reçu une aide financière totale beaucoup plus considérable que les étudiants sans personnes à charge (14 093 \$ pour les parents seuls, 12 956 \$ pour les parents mariés et 7 117 \$ pour les étudiants sans personnes à charge). Cet écart est principalement attribuable au fait que les parents ont reçu des montants supérieurs sous forme de bourse (soit, en

⁸ Dans cette catégorie, on compte 97 % de parents mariés et 3 % de parents seuls n'ayant pas la garde de leurs enfants.

moyenne 7 222 \$ de bourse d'études pour les chefs de famille monoparentale, 5 269 \$ pour les parents mariés et 1 513 \$ pour les étudiants sans personnes à charge). En raison de ces montants notablement plus élevés, l'écart touchant la dette totale accumulée entre parents et non-parents est moindre que la différence en matière d'aide financière totale (la dette totale accumulée s'établissait à 14 441 \$ pour les chefs de famille monoparentale, à 14 614 \$ pour les parents mariés et à 12 204 \$ pour les étudiants sans personnes à charge).

Sans les bourses générales du millénaire et les changements de politiques en ayant découlé, les étudiants avec personnes à charge auraient accumulé une dette totale beaucoup plus importante. Les étudiants sans personnes à charge auraient en moyenne accusé une dette de 13 246 \$, soit 1 042 \$ de plus que la réalité. Les chefs de famille monoparentale auraient affiché une dette de 17 942 \$, soit un écart à la hausse de 3 501 \$ et les parents mariés auraient dû assumer une dette de 16 545 \$, 1 931 \$ de plus. Si l'on considère le sous-ensemble des bénéficiaires directs à l'intérieur de chaque catégorie, les écarts sont encore plus prononcés. Pour les 11 282 bénéficiaires directs sans personnes à charge, le niveau d'endettement aurait atteint 15 000 \$, 3 186 \$ de plus. Pour les 1 967 bénéficiaires directs chefs de famille monoparentale, leur dette aurait été accrue de 10 189 \$ ou 26 127 \$ au total. Les parents mariés de cette catégorie (n=1 102) auraient eu à rembourser 7 080 \$ additionnels, pour une dette totale de 19 349 \$. On constate donc, d'après ces chiffres, que ceux qui ont profité le plus des changements survenus sont les bénéficiaires directs chefs de famille monoparentale, c'est-à-dire des parents seuls éprouvant des besoins élevés et poursuivant leur troisième, quatrième ou cinquième année d'études.

TYPE DE DIPLÔME

En 2001–2002, parmi tous les étudiants ayant reçu une aide financière en C.-B., 29 031 (45 %) étaient inscrits à un programme universitaire de premier cycle, 21 305 (33 %) poursuivaient un programme menant à un diplôme autre qu'un certificat et 7 797 (12 %) étudiaient en vue d'un certificat. Les 10 % restants étaient inscrits à un programme d'études supérieures ou à un programme ne menant pas à un diplôme.

Les étudiants inscrits à un programme de certificat comptaient 51 semaines d'études postsecondaires antérieures, les inscrits à un programme menant à un diplôme, 67, et ceux poursuivant un programme de premier cycle universitaire, 121. Quant à la durée des programmes d'études, elle était d'un an pour presque tous les étudiants inscrits à un programme de certificat et de deux pour un peu plus de la moitié des inscrits à un programme menant à un diplôme. Presque tous les étudiants poursuivant un programme universitaire de premier cycle ont indiqué que celui-ci durait quatre ans ou plus.

D'après les profils présentés précédemment, nous savons que la situation de famille est liée au type de diplôme poursuivi. En effet, seulement 9 % des étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle ont des personnes à charge, contre 26 % des inscrits à un programme menant à un diplôme et 32 % de ceux poursuivant un programme de certificat.

La situation de famille des étudiants a une incidence sur leur niveau de besoins évalués, lequel détermine à son tour le montant de l'aide financière de l'étudiant. C'est ainsi que plus d'étudiants poursuivant un programme menant à un certificat ou à un diplôme profitent directement des bourses du millénaire et des changements de politiques en

ayant découlé que ne le font les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle. Les deux premières catégories d'étudiants reçoivent davantage d'aide en moyenne que les étudiants du premier cycle universitaire (respectivement 8 667 et 8 967 \$ contre 7 801 \$). Le montant moyen de bourses d'études obtenues par les étudiants poursuivant un programme menant à un certificat ou à un diplôme est plus de deux fois supérieur à celui des étudiants du premier cycle universitaire (3 443 \$ et 3 436 \$ comparativement à 1 556 \$ respectivement).

Comme les étudiants des programmes universitaires de premier cycle poursuivent des études pendant plus longtemps, on peut s'attendre à ce que leur dette totale accumulée sera plus élevée. C'est effectivement le cas, leur endettement étant environ deux fois plus important que celui des étudiants des programmes de certificat et près de 50 % plus élevé que celui des étudiants poursuivant un programme menant à un diplôme (certificat : 7 505 \$, diplôme : 9 534 \$, premier cycle universitaire : 15 403 \$). La plupart des programmes de certificat ayant une durée d'un an, les étudiants inscrits ne bénéficieront des changements survenus que s'il ne s'agit pas de leur première année d'études. Sans ces changements, la dette totale accumulée des étudiants des programmes de certificat aurait été de 466 \$ plus élevée en moyenne, soit 7 971 \$. La dette des étudiants poursuivant un programme menant à un diplôme aurait atteint 10 710 \$, soit 1 176 \$ de plus; celle des étudiants de premier cycle universitaire aurait atteint 17 298 \$, soit un écart à la hausse de 1 895 \$. Les écarts observés chez les bénéficiaires directs sont beaucoup plus importants : ils auraient atteint 3 926 \$ de plus, soit 14 280 \$ chez les étudiants inscrits à un programme de certificat (n=1 035), 16 773 \$, soit 4 789 \$ de plus pour les étudiants poursuivant un

programme menant à un diplôme (n=4 605) et 4 275 \$ (ou 17 134 \$ au total) chez les étudiants du premier cycle universitaire.

TYPE D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

En Colombie-Britannique, on trouve une variété d'établissements d'enseignement post-secondaire. Jusqu'à un certain point, ces différents types d'établissements offrent des programmes de nature différente et menant à différentes catégories de diplômes :

- Six universités publiques offrent des programmes menant à un diplôme de premier cycle ou à un diplôme d'études supérieures, ainsi que certains programmes menant à un diplôme ou à un certificat.
- Onze collèges communautaires offrent des programmes menant à un diplôme, à un certificat ou un diplôme préparatoire à l'université; certains offrent aussi un nombre limité de programmes de premier cycle.
- Cinq collèges universitaires offrent des programmes menant à un diplôme, à un certificat ou des programmes de préparation à l'université, ainsi qu'à des programmes de premier cycle universitaire.
- Cinq instituts se spécialisent dans des domaines d'études comme les technologies ou les arts. Ces établissements offrent une variété de programmes menant soit à un diplôme, à un certificat ou à un grade universitaire de premier cycle.
- L'organisme Open Learning Agency, qui comprend les sous-composantes BC Open University, Open College et Knowledge Network, emploie une variété de méthodes non traditionnelles, comme la télévision, pour offrir différentes formations, y compris des programmes menant à un certificat, à un diplôme ou à un grade universitaire.

- Il existe également bon nombre d'établissements privés, qui, pour la plupart, offrent des cours menant à un certificat, d'une durée d'un an ou moins; certains d'entre eux offrent des programmes menant à un diplôme ou à un grade universitaire.

En Colombie-Britannique, on classe généralement les établissements dans les catégories suivantes : établissements privés, collèges (collèges communautaires, instituts, collèges universitaires et l'organisme Open Learning Agency) et universités. En 2001–2002, un peu plus de 40 % des étudiants ayant reçu une aide financière fréquentaient un collège, un collège universitaire ou un institut. Une proportion un peu moindre allait à l'université et 18 % fréquentaient un établissement d'enseignement privé. Les étudiants inscrits à une école privée étaient en moyenne légèrement plus âgés et ceux inscrits à une université, légèrement plus jeunes (établissements privés : 28 ans, collèges : 26 ans, universités : 24 ans).

Parmi les étudiants fréquentant un établissement privé, trois sur quatre poursuivaient un programme d'une durée d'un an, un collégien sur deux était inscrit à un programme de deux ans et la plupart des étudiants d'université poursuivaient des études de quatre ans. Dans cette dernière catégorie, on observe une répartition équivalente des effectifs entre chacune des quatre années d'études, tandis que les étudiants des établissements privés et des collèges en étaient généralement à leur première année. Il était beaucoup plus probable pour un étudiant d'un établissement privé d'être inscrit à son premier programme d'ÉPS que pour les étudiants des autres types d'établissements (établissements privés : 70 %, universités : 58 %, collèges : 44 %).

Comme nous l'avons vu dans les profils précédents, une plus forte proportion d'étudiants fréquentant un établissement privé ont

des personnes à leur charge comparativement à ceux fréquentant les autres types d'établissements (établissements privés : 39 %, collèges : 21 %, universités : 8 %). Les étudiants ayant des personnes à leur charge présentant généralement des besoins plus élevés, on ne s'étonnera pas de constater que les étudiants fréquentant un établissement privé reçoivent une aide totale supérieure, tandis que ceux des universités reçoivent la plus faible (établissements privés : 10 317 \$, collèges : 8 043 \$, universités : 7 766 \$). Les droits de scolarité souvent plus élevés dans les établissements privés expliquent également pourquoi les étudiants qui fréquentent ce type d'établissement reçoivent des montants d'aide plus importants en moyenne.

La plupart des programmes universitaires étant d'une durée de quatre ans, il n'est pas étonnant de constater que la dette totale des étudiants d'université est beaucoup plus élevée que celle des étudiants des autres types d'établissements (universités : 16 647 \$, collèges : 10 743 \$, établissements privés : 8 349 \$). En moyenne, les retombées liées aux bourses du millénaire et aux changements connexes ont été plus importantes pour les étudiants des niveaux collégial et universitaire. Pour ceux du collégial, la dette totale moyenne aurait été supérieure de 1 500 \$, pour atteindre 12 243 \$, et pour ceux des universités, de 1 530 \$ (18 177 \$). Quant aux étudiants des établissements privés, la dette aurait atteint 9 093 \$, soit à peine 744 \$ de plus. Si l'on s'attarde aux bénéficiaires directs, les 6 846 collégiens se seraient endettés de 4 846 \$ supplémentaires, pour un montant total de 17 631 \$ et les 5 690 étudiants d'université, d'un autre 3 827 \$, pour atteindre 16 177 \$. Enfin, les 1 800 bénéficiaires directs inscrits dans un établissement privé auraient dû emprunter 4 881 \$ de plus et ainsi porté leur dette à 16 073 \$.

4. INCIDENCE SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les étudiants ont profité de la création des bourses générales du millénaire et des changements connexes apportés aux programmes de bourses d'études de la C.-B. par la réduction de leur dette globale. Cette diminution de l'endettement a vraisemblablement augmenté les probabilités pour un étudiant de poursuivre ses études postsecondaires. Nous avons poussé la recherche pour établir dans quelle mesure les données sur l'aide financière des étudiants pouvaient nous permettre d'examiner l'effet de la création des bourses générales du millénaire et de la modification des politiques sur la persévérance scolaire. Pour les besoins de cette recherche, nous avons situé la persévérance dans sa continuité afin de saisir la progression des étudiants vers l'obtention de leur diplôme.

Pour étudier l'incidence éventuelle des bourses du millénaire sur la persévérance scolaire, nous avons comparé deux groupes d'étudiants, différant principalement par le fait qu'ils ont obtenu ou non une bourse du millénaire. Dans le premier groupe (la cohorte « pré-millénaire »), les sujets ont entrepris leurs études trop tôt pour profiter des bourses générales du millénaire. Le second groupe (de la période « post-millénaire ») a pu bénéficier des bourses du millénaire et des changements apportés aux programmes des bourses d'études de la C.-B. lorsque les

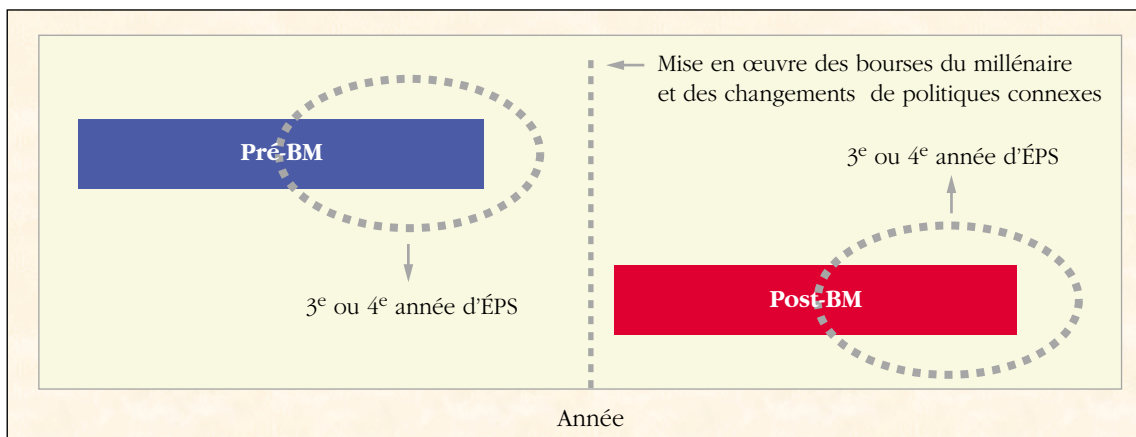
étudiants le composant ont atteint leur troisième année d'études postsecondaires. Les deux groupes présentent des caractéristiques équivalentes relativement à des variables comme le sexe et les antécédents postsecondaires. Leur cheminement dans le système d'éducation a été suivi pendant une durée de temps prédéfinie.

Comme les étudiants à besoins élevés poursuivant leur première ou leur deuxième année d'études auraient eu droit à une bourse d'études (de la C.-B. ou du millénaire) à la fois avant et après la création des bourses du millénaire, la troisième année d'études postsecondaires constitue le premier point à partir duquel les deux groupes divergent quant à leur admissibilité à une bourse. Par notre analyse, nous voulions établir si les étudiants admissibles à une bourse du millénaire ou à une bourse d'études de la C.-B. étaient plus susceptibles de poursuivre leurs études à leur troisième ou leur quatrième année que ceux qui n'ont pas eu accès à ce soutien financier.⁹

L'évaluation de la persévérance scolaire au moyen des données du SFAS comporte certaines limites : pour une année donnée, la base ne contient des renseignements que pour les étudiants ayant présenté une demande d'aide financière pour cette même année. Il se peut donc qu'un étudiant qui n'a pas présenté de demande pour une année donnée ait poursuivi ses études

⁹ Pour les étudiants poursuivant leur premier programme d'études (premier diplôme), les premiers bénéficiaires d'une bourse du millénaire sont les étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études. Sans la création des bourses du millénaire et la modification des politiques connexes, seuls les étudiants à leur première ou à leur deuxième année d'études auraient eu droit à une bourse de la C.-B. De même, dans le cas des étudiants inscrits à un programme d'une durée d'un ou de deux ans, les principaux bénéficiaires sont les autres personnes possédant au moins deux années d'études postsecondaires avant leur admission au programme d'études d'un ou de deux ans.

COMPARAISON DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DES DEUX GROUPES D'ÉTUDIANTS – LES ÉTUDIANTS DE LA PÉRIODE « PRÉ-MILLÉNAIRE » ONT ENTREPRIS LEURS ÉTUDES AVANT L'INTRODUCTION DES BOURSES DU MILLÉNAIRE (BM); CEUX DE LA PÉRIODE « POST-MILLÉNAIRE », APRÈS LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROGRAMME.



postsecondaires sans avoir besoin d'un soutien financier ou alors qu'il ait abandonné ses études. Par conséquent, nous savons seulement pour quelle durée un étudiant a poursuivi ses études s'il a présenté une demande d'aide pendant la dernière année de ses études postsecondaires. Comme les étudiants concernés éprouvaient toutefois des besoins élevés selon l'évaluation, il semble improbable qu'ils aient pu poursuivre leurs études sans recourir à une aide financière.

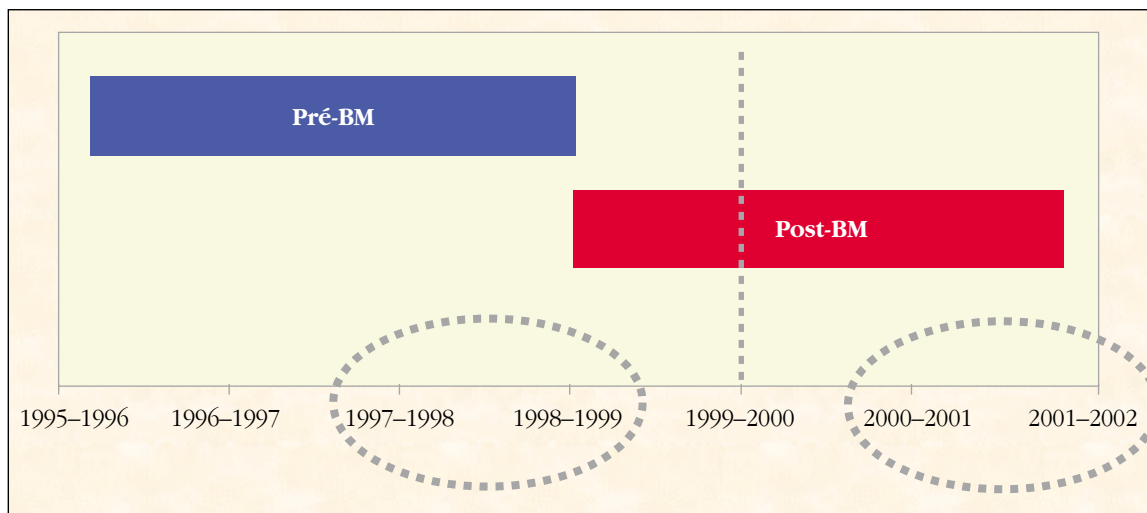
Nous avons réalisé deux séries de comparaisons. La première se rapporte à des étudiants sans antécédents d'ÉPS ayant entrepris un programme d'études de quatre ans; la deuxième, à des étudiants possédant deux années d'expérience antérieures des ÉPS et ayant entrepris un programme de deux ans. Dans les deux cas, nous voulions savoir combien d'étudiants poursuivaient leurs études à leur troisième ou à leur quatrième année et s'il y avait une différence à cet égard entre la période précédant la mise en œuvre des bourses du millénaire et celle ayant suivi.

Notre attention s'est portée principalement sur les étudiants éprouvant des besoins élevés, les seuls ayant droit à une bourse d'études depuis 1996–1997. Nous avons aussi considéré les étudiants à faibles besoins, qui nous ont servi de groupe témoin à l'égard de facteurs extérieurs aux bourses du millénaire, comme l'évolution du marché du travail. Nous avons classé les étudiants dans l'une des trois catégories suivantes :

- Les étudiants à besoins élevés ayant atteint ce seuil de besoin au cours de chaque année¹⁰ pour laquelle ils ont reçu une aide financière pendant la période de suivi.
- Les étudiants, qui, parmi ceux éprouvant de faibles besoins, se sont situés chaque année en deçà de la limite définissant les besoins élevés, demeurant ainsi à faibles besoins de manière continue.
- Les étudiants « à besoins variables », soit ceux situés au-delà de la limite pour certaines années et en deçà de celle-ci pour d'autres.

¹⁰ Avant 1996–1997, tous les étudiants avaient droit à une bourse d'études, sans égard à leur niveau de besoins. Pour l'année 1995–1996, les étudiants étaient répartis entre ceux qui éprouvaient des besoins élevés et ceux qui éprouvaient un faible niveau de besoins en appliquant le critère utilisé en 1996–1997, soit 105 \$ par semaine.

LES SUJETS DE LA COHORTE PRÉ-BM ONT AMORCÉ LEUR PROGRAMME DE QUATRE ANS EN 1995–1996 ET CEUX DE LA COHORTE POST-BM, EN 1998–1999. LES DEUX GROUPES ONT ÉTÉ SUIVIS PENDANT QUATRE ANS AFIN D'ÉTABLIR COMBIEN D'ENTRE EUX ONT ENTREPRIS LEUR 3^E ET LEUR 4^E ANNÉE D'ÉTUDES.



CRITÈRES DE SÉLECTION ET PÉRIODES DE SUIVI

Programme d'études de quatre ans sans antécédents d'ÉPS

La sélection de chaque catégorie d'étudiants a été réalisée selon les critères suivants :

- Groupe pré-BM : ces étudiants amorçaient leur première année d'études postsecondaires en 1995–1996, dans le cadre d'un programme d'études de quatre ans.
- Groupe post-BM : ces étudiants ont entrepris la première année de leurs études postsecondaires en 1998–1999, dans le cadre d'un programme de quatre ans.

Nous avons suivi la progression de ces deux groupes de la manière suivante :

- Groupe pré-BM : jusqu'à 1998–1999 inclusivement.
- Groupe post-BM : jusqu'à 2001–2002 inclusivement.

Nous voulions surtout connaître la proportion d'étudiants de chaque groupe ayant atteint leur troisième et/ou leur quatrième année d'études postsecondaires pendant la période de suivi. Pour le groupe pré-BM, nous avons relevé le nombre de

sujets ayant atteint leur troisième et/ou leur quatrième année d'études en 1997–1998 et/ou en 1998–1999. Pour le groupe post-BM, nous avons dénombré combien de sujets ont atteint leur troisième et/ou leur quatrième année d'études postsecondaires en 2000–2001 et/ou en 2001–2002.

Les sujets de la cohorte pré-BM ont amorcé leur programme de quatre ans en 1995–1996 et ceux de la cohorte post-BM, en 1998–1999.

De nombreux étudiants prennent plus de quatre ans pour terminer un programme d'études de quatre ans. Il n'a cependant pas été possible de suivre le cheminement des étudiants pendant plus de quatre ans, les bourses générales du millénaire n'ayant été lancées qu'en 2000, soit depuis quatre ans seulement.

Initialement, nous avons essayé d'appliquer une période d'analyse de cinq ans en choisissant une cohorte d'étudiants post-BM ayant entrepris leur programme d'études de quatre ans en 1997–1998. Nous aurions ainsi pu suivre leur cheminement pendant cinq ans, soit jusqu'en 2001–2002. Toutefois, étant donné le moment de création des bourses du millénaire et les variations touchant la durée de l'année scolaire, cela posait certains

problèmes. L'année scolaire dure normalement 34 semaines, mais certains programmes sont plus courts et d'autres, plus longs. L'étudiant poursuivant un programme normal atteint sa troisième année après 68 semaines d'études. Dans le cas d'un programme plus long, l'étudiant peut atteindre 68 semaines avant d'amorcer sa troisième année d'études. Certains étudiants de la cohorte 1997–1998 avait donc atteint ce point avant le lancement des bourses du millénaire. Ils ne pouvaient donc pas profiter des changements survenus dès qu'ils avaient étudié 68 semaines, même s'ils ont pu en bénéficier plus tard. Ce problème concerne une minorité d'étudiants, mais nous estimons que la cohorte de 1997–1998 ne nous permettait pas d'évaluer de façon fiable l'incidence des changements survenus. Nous avons donc commencé par la cohorte 1998–1999. Néanmoins, la tendance des résultats présentés ci-dessous est semblable à nos observations relatives à la cohorte de 1997–1998 pour notre période d'analyse de cinq ans. Nous pouvons donc supposer que nos résultats ne correspondent pas à un cas isolé se rapportant à la cohorte étudiée ou à la durée de la période d'analyse.

Programmes d'études de deux ans, avec deux années d'ÉPS antérieures

Les étudiants ont été répartis dans chacun des groupes selon les critères suivants :

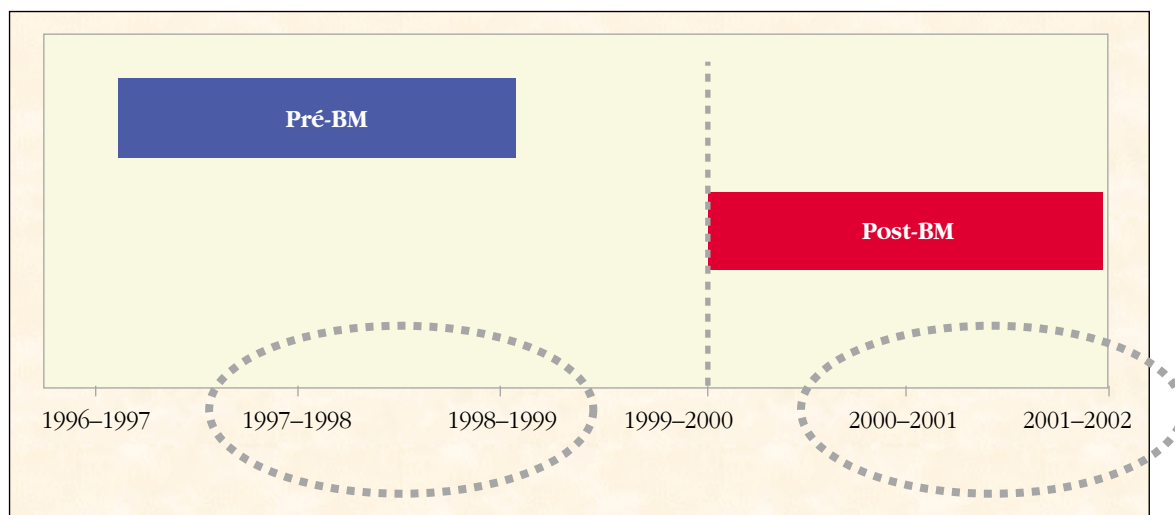
- Groupe pré-BM : sujets à leur troisième année d'études postsecondaires (ayant déjà terminé deux années d'ÉPS) alors qu'ils ont entrepris un programme de deux ans en 1996–1997.
- Groupe post-BM : sujets à leur troisième année d'études postsecondaires (ayant déjà terminé auparavant deux années d'ÉPS) alors qu'ils ont entrepris un programme de deux ans en 1999–2000.

On a suivi le cheminement de ces deux groupes pendant trois ans de la manière suivante :

- Groupe pré-BM : jusqu'à l'année scolaire 1998–1999 inclusivement.
- Groupe post-BM : jusqu'à l'année scolaire 2001–2002 inclusivement.

Les sujets en étant déjà à leur troisième année d'études au début de la période d'analyse, nous nous sommes surtout employés à mesurer la proportion d'entre eux

LES SUJETS DE LA COHORTE PRÉ-BM ONT AMORCÉ UN PROGRAMME D'ÉTUDES DE DEUX ANS EN 1996–1997; CEUX DE LA COHORTE POST-BM, EN 1999–2000. LES DEUX GROUPES ONT FAIT L'OBJET D'UN SUIVI PENDANT TROIS ANS AFIN D'ÉTABLIR COMBIEN ONT ENTREPRIS LEUR QUATRIÈME ANNÉE D'ÉPS.



ayant atteint leur quatrième année d'études postsecondaires. Les étudiants du groupe pré-BM pouvaient atteindre cette quatrième année en 1997–1998 ou en 1998–1999, selon la vitesse de leur cheminement; ceux du groupe post-BM, en 2000–2001 ou en 2001–2002.

MESURES DE COMPARAISON

Nous avons suivi la progression des étudiants inscrits à un programme de quatre ans pendant quatre années et celle des étudiants inscrits à un programme de deux ans, pendant trois ans. Ainsi, les étudiants inscrits à un programme de deux ans avaient une année supplémentaire pour terminer leurs études. Cela pouvait également se traduire par une plus forte proportion d'étudiants inscrits à un programme de deux ans atteignant leur quatrième année d'études. Nous voulions toutefois comparer les cohortes pré-BM et post-BM poursuivant des programmes de durée semblable. Ces comparaisons portent sur des périodes de suivi de même durée : trois ans pour les inscrits à un programme de deux ans et quatre ans pour les sujets poursuivant un programme de quatre ans.

Nous avons donc relevé les indicateurs suivants :

- L'étudiant a atteint ou non sa quatrième année d'études postsecondaire.
- Dans le cas des étudiants inscrits à un programme de quatre ans et n'ayant pas atteint leur quatrième année d'études, atteinte ou non de la troisième année d'ÉPS.
- L'étudiant a interrompu ses études ou n'a pas reçu d'aide financière pour une année ou l'autre de la période de suivi.
- L'étudiant a poursuivi ou non ses études sans recevoir une aide financière pour une année ou une autre de la période de suivi.
- L'étudiant a changé ou non de programmes de durées différentes pendant la période de suivi.

On trouvera les résultats détaillés de cette analyse à l'annexe C. Outre les variables ci-dessus, nous avons également évalué le niveau d'endettement total, le montant total moyen reçu sous forme de bourse d'études et le montant total moyen reçu sous forme d'aide financière. Les résultats concernant les sous-groupes de sujets à besoins élevés, à besoins variables et à besoins faibles des cohortes pré-BM et post-BM sont présentés séparément. Nous avons comparé séparément les sous-ensembles suivants de sujets et leurs résultats sont présentés dans des tableaux distincts :

- Comparaison entre étudiantes (étudiants de sexe féminin) selon des niveaux de besoins équivalents des périodes pré-BM et post-BM.
- Comparaison entre étudiants (étudiants de sexe masculin) selon des niveaux de besoins équivalents des périodes pré-BM et post-BM.
- Comparaison entre étudiants sans personnes à charge selon des niveaux de besoins équivalents des périodes pré-BM et post-BM.
- Comparaison entre étudiants avec personnes à charge selon des niveaux de besoins équivalents des périodes pré-BM et post-BM.
- Comparaison entre étudiants chefs de famille monoparentale selon des niveaux de besoins équivalents des périodes pré-BM et post-BM.

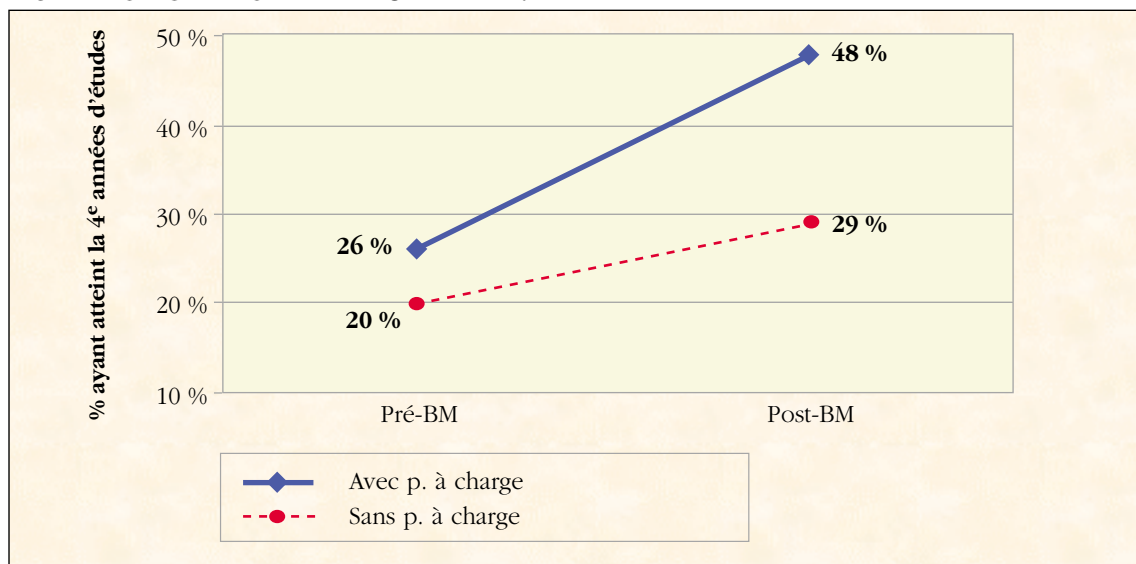
PERSÉVÉRANCE DES SUJETS AYANT ENTREPRIS UN PROGRAMME D'ÉTUDES DE DEUX ANS

Le diagramme qui suit présente les résultats de base, soit la proportion d'étudiants à besoins élevés avec et sans personnes à charge ayant entrepris leur quatrième année d'études post-secondaires pendant la période de suivi.

Seuls les étudiants à besoins élevés sont présentés, ces derniers étant les seuls susceptibles de bénéficier des bourses du millénaire. Pour les étudiants ayant entrepris un

programme de deux ans après deux années d'ÉPS, les bourses du millénaire ont exercé une influence favorable sur la persévérance scolaire. La probabilité que les étudiants à besoins élevés de ce groupe atteignent leur quatrième année d'études était beaucoup plus grande dans la période post-BM que pour leurs confrères et consœurs de la période pré-BM.

POUR LES SUJETS AYANT ENTREPRIS UN PROGRAMME DE DEUX ANS, LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE EST SUPÉRIEURE CHEZ LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS PENDANT LA PÉRIODE POST-BM COMPARATIVEMENT À CELLE DES ÉTUDIANTS DE LA PÉRIODE PRÉ-BM.



Le tableau ci-dessous résume les résultats obtenus en comparant les différents sous-groupes. La même tendance a été observée pour toutes les comparaisons : on a noté une plus grande persévérance scolaire pendant la période post-BM. Cet écart entre les deux périodes était plus marqué pour les étudiants ayant des personnes à charge.

IL ÉTAIT PLUS PROBABLE POUR LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS POURSUIVANT UN PROGRAMME DE DEUX ANS D'ATTEINDRE LEUR 4^E ANNÉE D'ÉTUDES PENDANT LA PÉRIODE POST-BM QUE PENDANT LA PÉRIODE PRÉ-BM.

	POST-BM		PRÉ-BM		ÉCART
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	
Femmes	112	35	55	23	12
Hommes	98	32	48	20	12
Sans p. à charge	144	29	80	20	9
Avec p. à charge	66	48	23	26	22
Chefs de fam. mono.	47	53	18	29	24

On peut également évaluer la persévérance scolaire en établissant si oui ou non les étudiants changent de programmes. Ceux qui effectuent un changement pendant la période de suivi ne peuvent terminer leur programme initial. Par conséquent, même si ces étudiants progressent dans leurs études postsecondaires (un indicateur de la persévérance), ils prend-

ront plus de temps pour achever leurs études (un autre indicateur de la persévérance). Nous avons pu constater que les deux groupes se sont montrés également susceptibles de changer de programmes, à l'exception des chefs de famille monoparentale, qui ont plus souvent changé de programmes pendant la période post-BM.

LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS INSCRITS À UN PROGRAMME DE DEUX ANS NE SONT GÉNÉRALEMENT PAS PLUS SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE PROGRAMMES PENDANT LA PÉRIODE POST-BM QUE PENDANT LA PÉRIODE PRÉ-BM.

	POST-BM		PRÉ-BM		ÉCART
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	
Femmes	50	16	47	20	-4
Hommes	38	12	34	14	-2
Sans p. à charge	58	12	62	16	-4
Avec p. à charge	30	22	19	21	1
Chefs de fam. mono.	25	28	12	19	9

Le fait qu'une plus forte proportion de sujets du groupe post-BM aient pu atteindre leur quatrième année d'ÉPS pourrait être attribuable au fait que ces étudiants étaient moins endettés grâce aux bourses du millénaire et aux bourses d'études de la C.-B. qu'ils ont reçues. Toutefois, les données observées nous permettent également d'avancer d'autres interprétations. Comme les données proviennent du SFAS, nous ne pouvons savoir pendant combien d'années les étudiants poursuivent leurs ÉPS que s'ils présentent une demande d'aide pour leur dernière année. L'écart touchant la persévérance scolaire entre le groupe pré-BM et le groupe post-BM pourrait tenir davantage à la source des données, traduisant la possibilité que davantage d'étudiants à besoins élevés du groupe post-BM ont accompli leur quatrième année d'études sans demander

d'aide, même s'ils éprouvaient des besoins dans les années antérieures. Comme il s'agit toutefois d'étudiants à besoins élevés, cette explication semble peu probable.

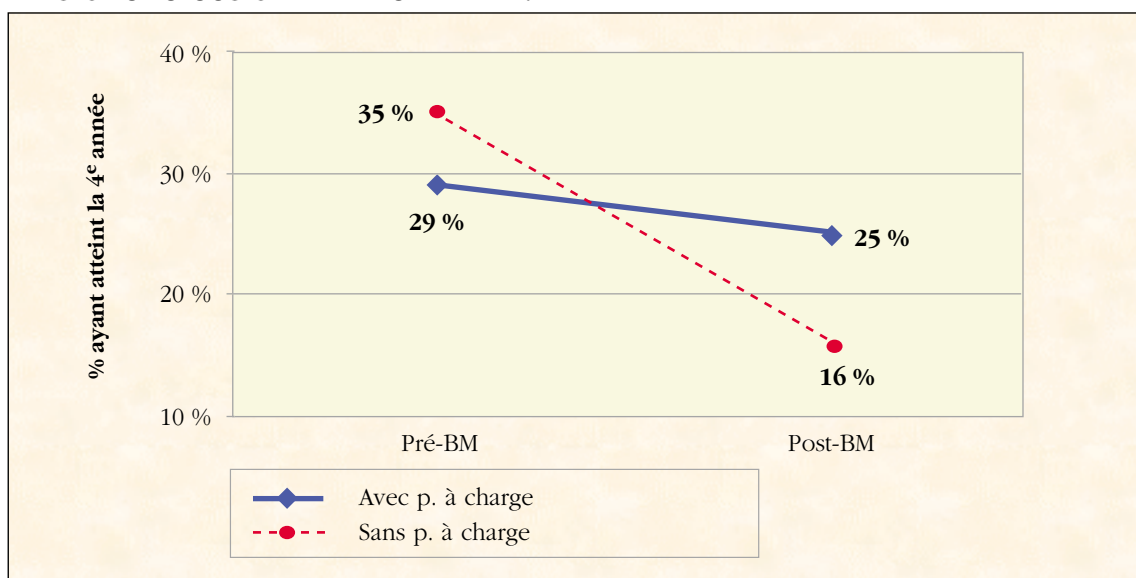
Les conditions du marché du travail pourraient également expliquer l'écart observé. Ces conditions pourraient en effet avoir incité les sujets du groupe pré-BM à quitter l'école. À cet égard, les étudiants éprouvant un faible niveau de besoins nous ont servi de groupes témoins afin d'évaluer comment le marché du travail et les autres facteurs externes pouvaient influencer les choix des étudiants. Malheureusement, il y avait très peu d'étudiants à faible niveau de besoins et très peu d'entre eux ont continué à recevoir une aide financière après leur seconde année d'études. Il est possible que ces étudiants aient moins souvent présenté une nouvelle demande à leur troisième et quatrième années d'études.

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS AYANT ENTREPRIS UN PROGRAMME DE QUATRE ANS

Le diagramme suivant résume les résultats concernant les sujets ayant entrepris un programme de quatre ans. Bien que les étudiants à besoins élevés inscrits à un programme de cette durée aient, pendant la période post-BM, bénéficié d'un endettement inférieur à leurs confrères et consœurs de la période pré-BM, ils ne présentent pas un taux

de persévérance scolaire supérieur. En fait, ils montrent plutôt une tendance moindre à atteindre leur quatrième année d'études que ne l'ont fait les sujets de la période pré-BM. Cette tendance se vérifie pour tous les sous-groupes, comme le montre le tableau sous le diagramme qui suit.

POUR LES SUJETS INSCRITS À UN PROGRAMME DE QUATRE ANS, LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE EST INFÉRIEURE CHEZ LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS DE LA PÉRIODE POST-BM COMPARATIVEMENT À LEURS HOMOLOGUES DE LA PÉRIODE PRÉ-BM.



LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS INSCRITS À UN PROGRAMME DE QUATRE ANS ONT ÉTÉ MOINS SUSCEPTIBLES D'ATTEINDRE LEUR QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES PENDANT LA PÉRIODE POST-BM QUE PENDANT LA PÉRIODE PRÉ-BM.

	POST-BM		PRÉ-BM		ÉCART
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	
Femmes	163	19	229	35	16
Hommes	92	14	173	33	19
Sans p. à charge	216	16	358	35	19
Avec p. à charge	39	25	44	29	-4
Chefs de f. mono.	25	23	34	33	10

À l'instar de ce que l'on a pu observer pour les inscrits à un programme de deux ans, on a noté peu d'écart entre les périodes pré-BM et post-BM pour ce qui est de la tendance à changer de programmes. Une exception à cet égard concerne les étudiants avec personnes à charge de la période pré-BM, qui se sont montrés plus susceptibles de changer de programmes que leurs homologues de la période post-BM. Les étudiants ayant poursuivi des études sans recourir à une aide financière ne sont pas comptabilisés dans la présente analyse. Toutefois, il ne s'agit pas d'un biais, comme c'est le cas pour la probabilité d'atteindre la quatrième année d'études. Les sujets ayant poursuivi des ÉPS sans aide financière peuvent avoir changé de programmes d'études ou non, mais le fait qu'ils ne soient pas répertoriés dans la base de données ne biaise pas les résultats dans une direction donnée.

Nous ne pouvons conclure que les étudiants de la période post-BM se sont montrés moins susceptibles d'entreprendre leur quatrième année d'études. Il est possible qu'ils aient poursuivi leurs ÉPS sans faire une demande d'aide financière. Comme les données proviennent du régime d'aide financière aux études, les seuls étudiants pour lesquels nous savons s'ils ont ou non

entrepris leur quatrième année d'études sont ceux ayant présenté une demande d'aide financière au cours de leur dernière année. Il est possible que davantage d'étudiants de la période post-BM aient entrepris leur quatrième année d'études sans recourir à une aide financière que cela n'a été le cas pendant la période pré-BM.

Les conditions du marché du travail et la situation économique, qui peuvent avoir eu une influence sur la persévérance scolaire, ne semblent pas expliquer les écarts observés entre les étudiants inscrits à un programme de deux ans et ceux qui poursuivent un programme de quatre ans. Davantage d'étudiants de la période pré-BM auraient atteint leur quatrième année d'études entre 1998 et 1999, qu'ils soient inscrits à un programme de deux ou de quatre ans. De même, la plupart des étudiants de la période post-BM auraient entrepris leur quatrième année d'études entre 2001 et 2002. Par conséquent, les sujets auraient connu les mêmes conditions quant au marché du travail et à la conjoncture économique, qu'ils soient inscrits à un programme de deux ou de quatre ans. On peut donc en déduire que ces conditions auraient eu des effets du même ordre sur les étudiants poursuivant les deux types de programmes.

IL EST UN PEU MOINS PROBABLE POUR LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS INSCRITS À UN PROGRAMME DE QUATRE ANS DE CHANGER DE PROGRAMMES PENDANT LA PÉRIODE POST-BM QUE PENDANT LA PÉRIODE PRÉ-BM.

	POST-BM		PRÉ-BM		ÉCART
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	
Femmes	219	25	192	29	-4
Hommes	152	24	140	27	-3
Sans p. à charge	317	24	273	27	-3
Avec p. à charge	54	34	59	39	-5
Chefs de f. mono.	35	32	44	42	-10

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET BESOINS NON SATISFAITS

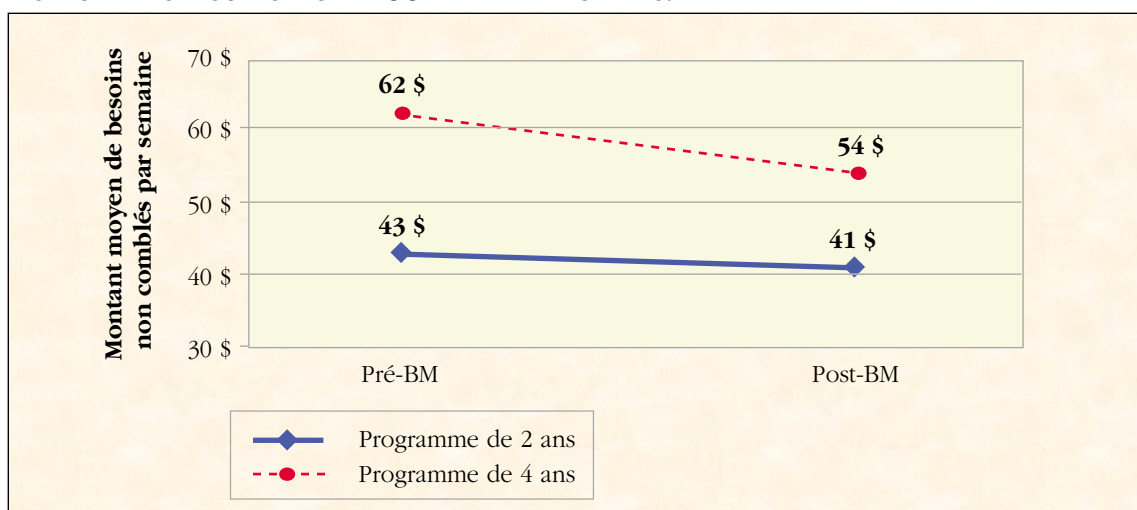
Notre analyse de la persévérance scolaire produit donc des résultats contradictoires. La persévérance est élevée dans le groupe post-BM d'étudiants inscrits à un programme de deux ans, mais non pas chez ceux qui poursuivent un programme de quatre ans, même si les deux groupes bénéficient d'un endettement moindre à la suite de la création des bourses du millénaire. Nous avons donc décidé d'examiner les besoins non satisfaits afin de voir s'il s'agissait là d'un facteur pouvant expliquer ces résultats contradictoires.

Comme les allocations d'aide financière sont assujetties à un plafond, il se peut que certains étudiants reçoivent un soutien inférieur à leurs besoins. La plupart des programmes de quatre ans sont en fait des programmes universitaires menant à l'obtention d'un grade. Il s'agit ainsi de programmes plus coûteux que ceux de deux ans (qui, pour la plupart, mènent à un diplôme d'études collégiales). Il est donc plus

probable que les étudiants inscrits à un programme de quatre ans soient aux prises avec des besoins non satisfaits.

Afin d'évaluer cette possibilité, nous nous sommes servis des données du SFAS pour connaître le niveau des besoins non satisfaits auxquels font face les étudiants dans la première année de leur programme de deux ou de quatre ans. Pour calculer le niveau des besoins non satisfaits, nous avons soustrait du total des besoins évalués le total de l'aide hebdomadaire reçue. Si la différence est négative, il existe une certaine portion de besoins non satisfaits.¹¹ Comme on peut le voir au diagramme suivant, le montant moyen des besoins non satisfaits des étudiants à la première année d'un programme de quatre ans est beaucoup plus élevé que le même montant chez ceux entreprenant un programme de deux ans. Cette situation est identique à la fois dans la période pré-BM et dans la période post-BM.

LE MONTANT MOYEN DE BESOINS NON COMBLÉS (PAR SEMAINE) À LA PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES EST PLUS ÉLEVÉ POUR LES ÉTUDIANTS POURSUIVANT UN PROGRAMME DE QUATRE ANS QUE POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS À UN PROGRAMME DE DEUX ANS.



¹¹ Un montant négatif ne signifie pas toujours qu'il y a des besoins non satisfaits. Par exemple, un étudiant ayant reçu un excédent de bourses dans une année antérieure verra ce montant d'excédent déduit de l'aide totale reçue l'année suivante.

Comme on peut le voir au tableau suivant, pendant la période pré-BM, environ les deux tiers des étudiants à besoins élevés inscrits à un programme de quatre ans présentent un certain niveau de besoins non satisfaits à la première année de leur programme, alors que 60 % étaient dans la même situation pendant la période post-BM.

Dans le cas des étudiants inscrits à un programme de deux ans, près de 60 % accusaient un certain niveau de besoins non satisfaits. Davantage d'étudiants poursuivant un programme de quatre ans présentaient des besoins non satisfaits de 50 \$ ou plus par semaine comparativement aux étudiants poursuivant un programme de deux ans.

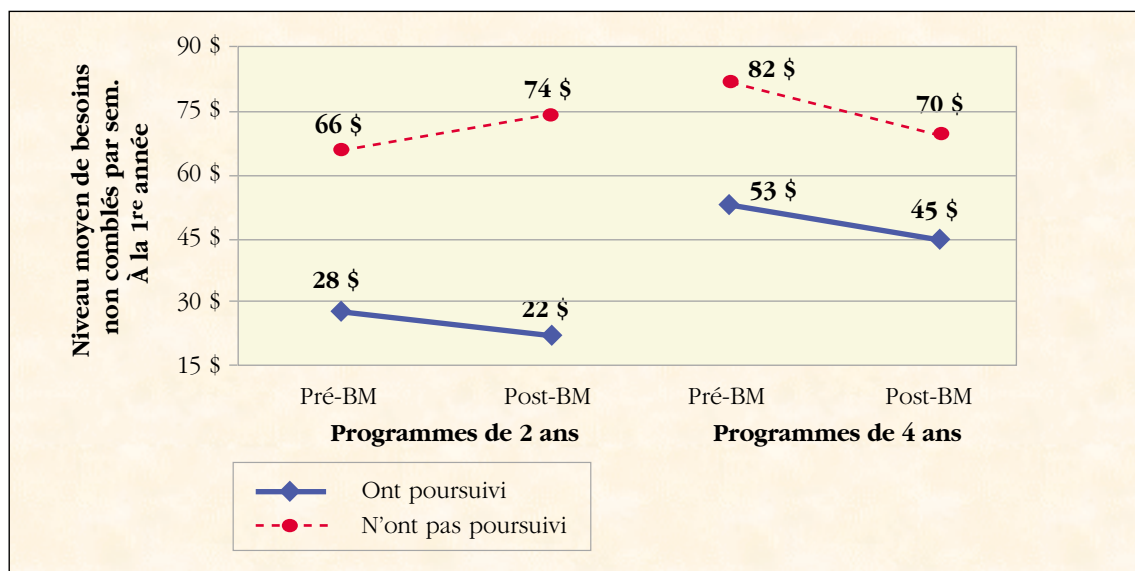
LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS INSCRITS À UN PROGRAMME DE QUATRE ANS PRÉSENTENT UN NIVEAU PLUS ÉLEVÉ DE BESOINS NON SATISFAITS À LEUR PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES QUE CEUX QUI POURSUIVENT UN PROGRAMME DE DEUX ANS, TANT DANS LA PÉRIODE PRÉ-BM QUE DANS LA PÉRIODE POST-BM.

	PROGRAMMES DE DEUX ANS				PROGRAMMES DE QUATRE ANS			
	POST-BM		PRÉ-BM		POST-BM		PRÉ-BM	
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
Pas de besoin non satisfait	271	43	124	42	629	42	375	32
Besoins non satisfaits < 50 \$	182	29	81	28	369	25	329	28
Besoins non satisfaits > 50 \$	176	28	88	30	508	34	477	40
Niveau moyen de besoins non satisfaits par sem.	629	41 \$	484	43 \$	1 506	54 \$	1 181	62 \$

Les données semblent indiquer que l'existence de besoins non satisfaits exerce un effet sur la persévérance scolaire. Les étudiants ayant poursuivi leurs études pour une deuxième année présentaient un niveau inférieur de besoins non satisfaits à leur première année comparativement à ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études. Comme on peut le voir dans le diagramme qui suit, cette tendance se vérifie chez les étudiants inscrits à un programme de deux ans et chez ceux poursuivant un programme de quatre ans. Le diagramme montre également que les

étudiants inscrits à un programme de deux ans et ayant poursuivi à leur deuxième année ne présentaient presque pas de besoins non satisfaits à leur première année. Par contre, les étudiants inscrits à un programme de quatre ans ayant continué à leur deuxième année faisaient face à un niveau considérable de besoins non satisfaits à leur première année, même si ce niveau était inférieur à celui des étudiants qui n'ont pas poursuivi. Le tableau qui suit le diagramme illustre les mêmes résultats tout en présentant le nombre d'étudiants dans chaque groupe.

LES ÉTUDIANTS QUI N'ONT PAS POURSUIVI À LA DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES PRÉSENTAIENT UN NIVEAU SUPÉRIEUR DE BESOINS NON COMBLÉS À LEUR PREMIÈRE ANNÉE COMPARATIVEMENT AUX ÉTUDIANTS QUI ONT POURSUIVI.



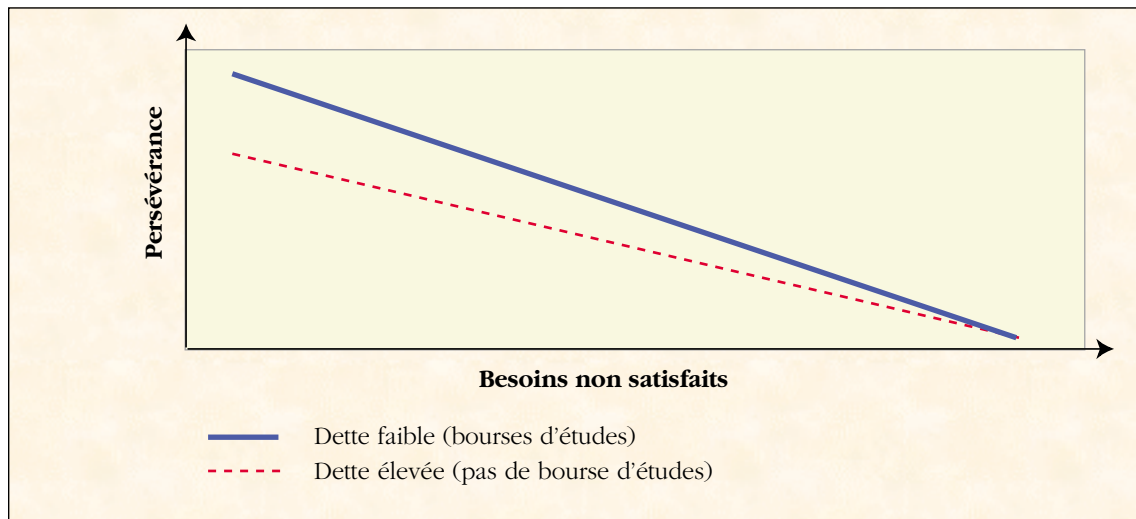
LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS QUI NE SONT PAS REVENUS POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES PRÉSENTAIENT UN NIVEAU SUPÉRIEUR DE BESOINS NON SATISFAITS À LEUR PREMIÈRE ANNÉE COMPARATIVEMENT À CEUX QUI ONT POURSUIVIS.

	POST-BM				PRÉ-BM			
	N'ONT PAS POURSUIVI		ONT POURSUIVI		N'ONT PAS POURSUIVI		ONT POURSUIVI	
	N ^{BRE}	\$	N ^{BRE}	\$	N ^{BRE}	\$	N ^{BRE}	\$
Programmes de 2 ans	225	74 \$	404	22 \$	191	66 \$	293	28 \$
Programmes de 4 ans	512	70 \$	994	45 \$	383	82 \$	798	53 \$

Le fait que les étudiants inscrits à un programme de quatre ans présentent un niveau supérieur de besoins non satisfaits pourrait expliquer pourquoi les bourses d'études ont un effet favorable sur la persévérance scolaire, mais seulement chez les étudiants inscrits à un programme de deux ans. Lorsque le niveau des besoins non satisfaits est relativement élevé, il importe sans doute peu à l'étudiant si l'aide financière est attribuée sous forme de prêt ou de bourse. Si

le soutien financier ne comble pas ses besoins, l'étudiant pourrait être forcé de quitter ses études ou de faire une pause pour travailler et épargner afin de poursuivre. Il se pourrait que les bourses d'études n'aient d'incidence sur la persévérance scolaire que si le montant total d'aide financière suffit à répondre aux besoins de l'étudiant. Le diagramme ci-dessous décrit cette possible relation entre les besoins non satisfaits, les bourses d'études et la persévérance scolaire.

LE MONTANT DE LA DETTE ÉTUDIANTE POURRAIT INFLUENCER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE SEULEMENT SI LE NIVEAU DES BESOINS NON SATISFITS EST FAIBLE.



Ces résultats laissent croire que les besoins non satisfaits pourraient figurer au nombre des facteurs influençant la décision de l'étudiant de poursuivre ses études. Cela pourrait expliquer pourquoi, chez les étudiants inscrits à un programme de quatre ans, la disponibilité des bourses d'études à la troisième et à la quatrième année d'études ne semble pas accroître la probabilité de continuer les études. Si l'aide financière ne suffit pas à couvrir ses besoins, il importe peu à l'étudiant qu'une portion de cette aide soit attribuée sous forme de bourse. L'importance de la dette d'un étudiant entrera en ligne de compte dans sa décision de poursuivre ses études seulement si ses besoins financiers sont satisfaits. Si cette théorie est exacte, on pourrait s'attendre à ce que les étudiants dont les besoins sont satisfaits et dont l'endettement est inférieur parce qu'ils ont reçu une portion de leur aide sous la forme d'une bourse présentent un taux de persévérance plus élevé. Cette hypothèse coïncide avec les

résultats de la présente étude : les étudiants inscrits à un programme de deux ans (et ayant déjà deux années d'études post-secondaires) présentent un faible niveau de besoins non satisfaits. De ce groupe, ceux qui reçoivent des bourses sont moins endettés et affichent le plus fort taux de persévérance scolaire parmi tous les groupes analysés.

Notre analyse de la persévérance scolaire est exploratoire. Elle est limitée par le fait que les données ne se rapportent qu'aux étudiants ayant présenté une demande d'aide financière. Il nous est donc impossible d'éliminer les autres facteurs pouvant expliquer nos résultats. Toutefois, nos constats nous incitent à approfondir la question. Il serait particulièrement utile de comparer la persévérance scolaire des emprunteurs avec celle des non-emprunteurs en se servant des données réelles d'inscriptions, et ce, afin d'établir s'il existe une relation entre la dette étudiante et la persévérance scolaire.

LEXIQUE

Années d'études postsecondaires

Une année d'études postsecondaires peut être différente d'une année de programmes d'études, puisqu'un étudiant peut en être à son deuxième ou à son troisième programme d'études. Par exemple, un étudiant pourrait poursuivre la première année d'un programme d'études de quatre ans après avoir terminé un programme de deux ans. Cet étudiant serait alors dans sa troisième année d'études postsecondaires.

Besoins évalués

Différence entre les dépenses évaluées et les ressources évaluées.

Besoins évalués par semaine

Les besoins évalués sont calculés pour la totalité de la période d'études. Pour déterminer les besoins évalués par semaine, on divise le total des besoins évalués par le nombre total de semaines pendant la période d'études.

Bourse d'études de la C.-B.

Aide financière non remboursable, financée par le gouvernement de la Colombie-Britannique, versée aux demandeurs dont la période d'études postsecondaires ne dépasse pas 136 semaines pourvu que le montant total du prêt reçu équivaut à 125 \$ ou plus par semaine d'études.

Bourse générale du millénaire (BM)

Bourse d'études accordée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire aux demandeurs admissibles ayant poursuivi antérieurement plus de 34 semaines et moins de 136 semaines d'études postsecondaires (les étudiants possédant déjà un diplôme de premier cycle universitaire ne sont pas admissibles). Par définition, les bourses ne sont pas remboursables.

Dépenses évaluées

Montant total admissible pour les fins d'évaluation (et de révision) et autres dépenses admissibles.

Prêt d'études canadien

Aide financière, financée par le gouvernement du Canada, accordée sous la forme d'un prêt aux demandeurs admissibles poursuivant des études à temps plein ou à temps partiel. Les prêts ne portent pas intérêt jusqu'à six mois après que l'étudiant aura abandonné ou terminé ses études postsecondaire. Par définition, les prêts sont remboursables.

Prêt étudiant de la C.-B.

Aide financière, financée par le gouvernement de la Colombie-Britannique, sous forme d'un prêt accordé aux demandeurs admissibles poursuivant des études postsecondaires à temps plein. Les prêts ne portent pas intérêt jusqu'à six mois après que l'étudiant aura terminé ou abandonné ses études postsecondaires. Par définition, les prêts sont remboursables.

Ressources évaluées

Montant total qu'un étudiant est tenu de verser à partir de son revenu et de ses actifs.

Subvention canadienne pour études (SCÉ)

Aide financière non remboursable, financée par le gouvernement du Canada, accordée aux étudiants ayant des enfants à charge ou d'autres personnes apparentées entièrement à leur charge jusqu'à concurrence d'un maximum hebdomadaire.

ANNEXE A :

MONTANTS D'AIDE FINANCIÈRE

Cette annexe présente les seuils d'admissibilité à une bourse d'études et les montants maximaux admissibles pour les groupes suivants :

- Étudiants sans personnes à charge, 2000–2001 et 2001–2002
- Étudiants avec personnes à charge, 2000–2001 et 2001–2002
- Étudiants sans personnes à charge, 1999–2000
- Étudiants avec personnes à charge, 1999–2000
- Étudiants sans personnes à charge, 1998–1999
- Étudiants avec personnes à charge, 1998–1999

MONTANTS D'AIDE POUR LES ÉTUDIANTS SANS PERSONNES À CHARGE, 2000–2001 ET 2001–2002

	ÉTUDIANTS À LEURS 4 PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPS	ÉTUDIANTS AVEC PLUS DE 4 ANNÉES D'ÉPS
Aide maximale	260 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)	260 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)
Besoins évalués ≤ 125 \$/ sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 75 \$/sem. • 40 % PCB : max. 50 \$/sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 75 \$/sem. • 40 % PCB : max. 50 \$/sem.
Besoins évalués > 125 \$/ sem.	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 156 \$/sem. • 40 % bourse : max. 104 \$/sem., comme suit : – 1 ^{re} année d'ÉPS : tout en BCB – 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e année d'ÉPS : – si bourse < 1 500 \$/an : tout en BCB – si bourse entre 1 500 et 4 500 \$ pour l'année : tout en BM – Si plus de 4 500 \$, alors 4 500 \$ en BM et le reste (jusqu'à 260 \$/sem.) en BCB	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 156 \$/sem. • 40 % PCB : max. 104 \$/sem.

MONTANTS D'AIDE POUR LES ÉTUDIANTS AVEC PERSONNES À CHARGE, 2000-2001 ET 2001-2002

	ÉTUDIANTS À LEURS 4 PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPS	ÉTUDIANTS AVEC PLUS DE 4 ANNÉES D'ÉPS
Aide maximale	435 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)	435 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)
Besoins évalués <= 125 \$/ sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 75 \$/sem. • 40 % PCB : max. 50 \$/sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 75 \$/sem. • 40 % PCB : max. 50 \$/sem.
Besoins évalués > 125 \$/ sem. et <= 275 \$/ sem.	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % bourse : max. 110 \$/sem., comme suit : – 1 ^{re} année d'ÉPS : tout en BCB – 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e année d'ÉPS et parents seuls à leur 5 ^e année d'ÉPS : – si bourse < 1 500 \$/an : tout en BCB – si bourse entre 1 500 et 4 500 \$ pour l'année : tout en BM – Si plus 4 500 \$, alors 4 500 \$ en BM et le reste (jusqu'à 275 \$/sem.) en BCB	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % PCB : max. 110 \$/sem.
Besoins évalués > 275 \$/ sem. et <= 315 \$/ sem. (335 \$ avec 3+ p. à charge)	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % bourse : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+	Prêt + SCÉ, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % bourse : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+
Besoins évalués > 315 \$/ sem. (335 \$ avec 3+ p. à charge)	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % bourse : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+ • + bourse : max. 120 \$/sem. (100 \$ avec 3+ p. à charge)	Prêt + SCÉ, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % bourse : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+ • + bourse : max. 120 \$/sem. (100 \$ avec 3+ p. à charge)

MONTANTS D'AIDE POUR LES ÉTUDIANTS SANS PERSONNES À CHARGE, 1999-2000

	ÉTUDIANTS À LEURS 4 PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPS	ÉTUDIANTS AVEC PLUS DE 4 ANNÉES D'ÉPS
Aide maximale	260 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)	260 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)
Besoins évalués <= 105 \$/ sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 63 \$/sem. • 40 % PCB : max. 42 \$/sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 63 \$/sem. • 40 % PCB : max. 42 \$/sem.
Besoins évalués > 105 \$/ sem.	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 156 \$/sem. • 40 % bourse : max. 104 \$/sem., comme suit : – 1 ^{re} année d'ÉPS : tout en BCB – 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e année d'ÉPS : – si bourse < 2 000 \$/an : tout en BCB – si bourse entre 2 000 et 4 000 \$ pour l'année : tout en BM – si plus de 4 000 \$, alors 4 000 \$ en BM et le reste (jusqu'à 260 \$/sem.) en BCB	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 156 \$/sem. • 40 % PCB : max. 104 \$/sem.

MONTANTS D'AIDE POUR LES ÉTUDIANTS AVEC PERSONNES À CHARGE, 1999-2000

	ÉTUDIANTS À LEURS 4 PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPS	ÉTUDIANTS AVEC PLUS DE 4 ANNÉES D'ÉPS
Aide maximale	435 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)	435 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)
Besoins évalués <= 105 \$/sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 63 \$/sem. • 40 % PCB : max. 42 \$/sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 63 \$/sem. • 40 % PCB : max. 42 \$/sem.
Besoins évalués > 105 \$/sem. et <= 275 \$/ sem.	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % bourse : max. 110 \$/sem., comme suit : – 1 ^{re} année d'ÉPS : tout en BCB – 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e année d'ÉPS : – si bourse < 2 000 \$/an : tout en BCB – si bourse entre 2 000 et 4 000 \$ pour l'année : tout en BM – si plus de 4 000 \$, alors 4 000 \$ en BM et le reste (jusqu'à 260 \$/sem.) en BCB	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % PCB : max. 110 \$/sem.
Besoins évalués > 275 \$/ sem. et <= 315 \$/ sem. (335 \$ avec 3+ p. à charge)	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % bourse : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+	Prêt + SCÉ, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % PCB : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+
Besoins évalués > 315 \$/ sem. (335 \$ avec 3+ p. à charge)	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % bourse : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+ • + bourse : max. 120 \$/sem. (100 \$ avec 3+ p. à charge)	Prêt + SCÉ, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % PCB : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+ • + PCB : max. 120 \$/sem. (100 \$ avec 3+ p. à charge)

MONTANTS D'AIDE POUR LES ÉTUDIANTS SANS PERSONNES À CHARGE, 1998-1999

	ÉTUDIANTS À LEURS 2 PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPS	ÉTUDIANTS AVEC PLUS DE 2 ANNÉES D'ÉPS
Aide maximale	260 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)	260 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)
Besoins évalués <= 105 \$/ sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 63 \$/sem. • 40 % PCB : max. 42 \$/sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 63 \$/sem. • 40 % PCB : max. 42 \$/sem.
Besoins évalués > 105 \$/ sem.	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 156 \$/sem. • 40 % BCB : max. 104 \$/sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 156 \$/sem. • 40 % PCB : max. 104 \$/sem.

MONTANTS D'AIDE POUR LES ÉTUDIANTS AVEC PERSONNES À CHARGE, 1998-1999

	ÉTUDIANTS À LEURS 2 PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPS	ÉTUDIANTS AVEC PLUS DE 2 ANNÉES D'ÉPS
Aide maximale	435 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)	435 \$/sem. (moins si les besoins éval. sont moindres)
Besoins évalués <= 105 \$/ sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 75 \$/sem. • 40 % PCB : max. 50 \$/sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 75 \$/sem. • 40 % PCB : max. 50 \$/sem.
Besoins évalués > 105 \$/ sem. et <= 275 \$/ sem.	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % BCB : max. 110 \$/sem.	Prêt seulement, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % PCB : max. 110 \$/sem.
Besoins évalués > 275 \$/ sem. et <= 315 \$/ sem. (335 \$ avec 3+ p. à charge)	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % BCB : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+	Prêt + SCÉ, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % PCB : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+
Besoins évalués > 315 \$/ sem. (335 \$ avec 3+ p. à charge)	Prêt et bourse, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % BCB : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+ • + BCB : max. 120 \$/sem. (100 \$ avec 3+ p. à charge)	Prêt + SCÉ, répartition : • 60 % PÉC : max. 165 \$/sem. • 40 % PCB : max. 110 \$/sem. • + SCÉ : max. 40 \$/sem. avec jusqu'à 2 p. à charge; 60 \$/sem. avec 3+ • + PCB : max. 120 \$/sem. (100 \$ avec 3+ p. à charge)

ANNEXE B : PROFILS

Cette annexe contient les profils suivants :

- Bénéficiaires directs, 2001–2002
- Bénéficiaires et non-bénéficiaires d'une BM, 2001–2002
- Bénéficiaires et non-bénéficiaires d'une BM, 2000–2001
- Bénéficiaires et non-bénéficiaires d'une BM, 1999–2000
- Situation de famille, 2001–2002
- Types de diplômes, 2001–2002
- Types d'établissements d'enseignement, 2001–2002

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES DIRECTS, 2001-2002

	SANS P. À CHARGE		AVEC P. À CHARGE		ENSEMBLE	
Caractéristiques démographiques						
Nombre	11 282		3 069		11 282	
% de femmes	56		74		56	
Âge moyen	24		33		24	
Conditions de logement						
% vivant ailleurs	93		98		93	
% vivant chez leurs parents	7		2		7	
Situation de famille						
% célibataire	94		1		94	
% marié	6		35		6	
% chef de fam. monop.	0		64		0	
Situation financière						
% indépendant	64		99		64	
% à charge	36		<1		36	
Emplacement de l'établissement						
% C.-B.	86		97		86	
% à l'extérieur de la C.-B.	14		3		14	
Étudiants avec p. à charge						
	N^{bre}	% ss-cat.	N^{bre}	% ss-cat.	N^{bre}	% ss-cat.
Ensemble	s/o	s/o	3 069	(100 %)	3 069	(21 %)
Étudiants mariés	s/o	s/o	1 061	(35 %)	1 061	(7 %)
Étudiants célíb. (sans garde)	s/o	s/o	41	(1 %)	41	(<1 %)
Parents seuls (avec garde)	s/o	s/o	1 967	(64 %)	1 967	(14 %)
Nombre de p. à charge						
	N^{bre} moyen	Plage	N^{bre} moyen	Plage	N^{bre} moyen	Plage
Ensemble	s/o	s/o	1,7	(1-8)	1,7	(1-8)
Étudiants mariés	s/o	s/o	1,8	(1-8)	1,8	(1-8)
Étudiants célíb. (sans garde)	s/o	s/o	1,7	(1-4)	1,7	(1-4)
Parents seuls (avec garde)	s/o	s/o	1,6	(1-8)	1,6	(1-8)

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES DIRECTS, 2001-2002 (SUITE)

	SANS P. À CHARGE	AVEC P. À CHARGE	ENSEMBLE
Études			
N ^{bre} moyen de sem. antérieures d'ÉPS	94 (68-134)	103 (68-168)	96 (68-168)
% dans un 1 ^{er} programme	51	22	44
Année d'ÉPS			
% an 1	0	0	0
% an 2	0	0	0
% an 3	51	45	50
% an 4 ou plus	49	55	50
Année de programme			
% an 1	24	47	29
% an 2	33	32	33
% an 3	29	15	26
% an 4 ou plus	13	6	12
Durée du programme			
% 1 an	10	31	15
% 2 ans	26	32	27
% 3 ans	6	6	6
% 4 ans ou plus	58	31	52
Diplôme			
% certificat	6	12	7
% diplôme	29	45	32
% 1 ^{er} cycle	59	33	54
% autre	6	10	7
Type d'établissement			
% collège	37	56	41
% institut	8	4	7
% université	46	15	40
% établissement privé	9	25	12
Charge de cours			
40 %	<1	<1	<1
60 %	8	20	10
80 %	15	18	16
100 %	77	62	74

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES DIRECTS, 2001-2002 (SUITE)

Caractéristiques financières	SANS P. À CHARGE		AVEC P. À CHARGE		ENSEMBLE	
	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage
Dépenses évaluées	11 859 \$	(3 221-70 289 \$)	22 404 \$	(5 457-82 929 \$)	14 114 \$	(3 221-82 929 \$)
Ressources des étudiants	2 251 \$	(0-40 821 \$)	4 871 \$	(0-47 006 \$)	2 811 \$	(0-47 006 \$)
Aide totale	8 068 \$	(131-22 360 \$)	14 538 \$	(144-41 325 \$)	9 451 \$	(131-41 325 \$)
Prêt total	5 500 \$	(131-13 520 \$)	6 606 \$	(144-20 540 \$)	5 736 \$	(131-20 540 \$)
Bourse totale	2 568 \$	(0-10 008 \$)	7 932 \$	(0-25 650 \$)	3 715 \$	(0-25 650 \$)
Bourse du millénaire	1 536 \$	(0-4 500 \$)	1 384 \$	(0-4 500 \$)	1 503 \$	(0-4 500 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	1 032 \$	(0-8 944 \$)	5 157 \$	(0-19 780 \$)	1 914 \$	(0-19 780 \$)
Subvention canadienne pour études	s/o	s/o	1 391 \$	(0-5 700 \$)	298 \$	(0-5 700 \$)
Dettes totale accumulée	11 814 \$	(260-34 397 \$)	14 621 \$	(260-63 380 \$)	12 414 \$	(260-63 380 \$)
Prestations que les étudiants auraient reçues si les BM n'avaient pas existé						
Aide totale	8 068 \$	(131-22 360 \$)	14 538 \$	(144-41 325 \$)	9 451 \$	(131-41 325 \$)
Prêt total	8 068 \$	(131-22 360 \$)	13 147 \$	(144-35 625 \$)	9 154 \$	(131-35 625 \$)
Bourse totale	0 \$	(0-\$0 \$)	1 391 \$	(0-5 700 \$)	298 \$	(0-5 700 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	0 \$	(0-\$0 \$)	0 \$	(0-0 \$)	0 \$	(0-0 \$)
Dettes totale accumulée	15 000 \$	(260-39 701 \$)	23 693 \$	(204-72 200 \$)	16 859 \$	(204-72 200 \$)

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BM, 2001-2002

	BÉNÉFICIAIRES BM	NON-BÉNÉFICIAIRES BM	TOUS LES BÉNÉFICIAIRES
Caractéristiques démographiques			
Nombre	11 108	53 360	64 468
% de femmes	60	58	58
Âge moyen	24	26	26
Conditions de logement			
% vivant ailleurs	95	83	85
% vivant chez leurs parents	5	17	15
Situation de famille			
% célibataire	81	76	77
% marié	9	13	12
% chef de fam. monop.	10	11	11
Situation financière			
% indépendant	62	73	71
% à charge	38	28	29
Emplacement de l'établissement			
% C.-B.	87	89	89
% à l'extérieur de la C.-B.	13	11	11
Étudiants avec p. à charge			
	N^{bre}	% ss-cat.	N^{bre}
Ensemble	1 625	(15 %)	12 112
Étudiants mariés	552	(5 %)	5 016
Étudiants célib. (sans garde)	23	(<1 %)	163
Parents seuls (avec garde)	1 050	(9 %)	6 929
	N^{bre} moyen	Plage	N^{bre} moyen
Ensemble	1,7	(1-8)	1,7
Étudiants mariés	1,9	(1-8)	1,8
Étudiants célib. (sans garde)	1,7	(1-4)	1,5
Parents seuls (avec garde)	1,6	(1-7)	1,6
	N^{bre} moyen	Plage	N^{bre} moyen
Ensemble	1,7	(1-11)	1,7
Étudiants mariés	1,8	(1-11)	1,8
Étudiants célib. (sans garde)	1,4	(1-3)	1,5
Parents seuls (avec garde)	1,6	(1-8)	1,6

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BM, 2001-2002 (SUITE)

	BÉNÉFICIAIRES BM	NON-BÉNÉFICIAIRES BM	TOUS LES BÉNÉFICIAIRES
Études			
N ^{bre} moyen de sem. antérieures d'ÉPS	77 (34-421)	101 (0-749)	97 (0-749)
% dans un 1 ^{er} programme	67	52	54
Année d'ÉPS			
% an 1	0	30	25
% an 2	33	15	18
% an 3	34	10	14
% an 4 ou plus	33	45	43
Année de programme			
% an 1	23	55	50
% an 2	43	19	24
% an 3	24	12	14
% an 4 ou plus	10	14	12
Durée du programme			
% 1 an	9	29	25
% 2 ans	29	25	26
% 3 ans	5	5	5
% 4 ans ou plus	57	41	44
Diplôme			
% certificat	5	14	12
% diplôme	28	34	33
% 1 ^{er} cycle	59	42	45
% autre	8	10	10
Type d'établissement			
% collège	42	35	36
% institut	8	7	7
% université	45	38	39
% établissement privé	6	20	18
Charge de cours			
40 %	<1	<1	<1
60 %	8	10	9
80 %	15	14	14
100 %	78	77	77

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BM, 2001-2002 (SUITE)

Caractéristiques financières	BÉNÉFICIAIRES BM		NON-BÉNÉFICIAIRES BM		TOUS LES BÉNÉFICIAIRES	
	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage
Dépenses évaluées	13 568 \$	(3 221-73 665 \$)	13 733 \$	(1 770-117 531 \$)	3 705 \$	(1 770-117 531 \$)
Ressources des étudiants	2 548 \$	(0-44 702 \$)	3 294 \$	(0-68 673 \$)	3 166 \$	(0-68 673 \$)
Aide totale	9 931 \$	(2 465-41 325 \$)	8 004 \$	(100-37 410 \$)	8 336 \$	(100-41 325 \$)
Prêt total	5 828 \$	(531-16 712 \$)	5 924 \$	(100-27 002 \$)	5 908 \$	(100-27 002 \$)
Bourse totale	4 103 \$	(122-25 650 \$)	2 080 \$	(0-23 220 \$)	2 428 \$	(0-25 650 \$)
Bourse du millénaire	3 250 \$	(122-4 500 \$)	s/o	s/o	560 \$	(0-4 500 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	632 \$	(0-15 450 \$)	1 828 \$	(0-19 780 \$)	1 622 \$	(0-19 780 \$)
Subvention canadienne pour études	222 \$	(0-5 700 \$)	252 \$	(0-4 860 \$)	247 \$	(0-5 700 \$)
Dettes totale accumulée	11 969 \$	(686-43 500 \$)	12 778 \$	(100-107 045 \$)	12 638 \$	(100-107 045 \$)
Prestations que les étudiants auraient reçues si les BM n'avaient pas existé						
Aide totale	9 931 \$	(2 465-41 325 \$)	8 004 \$	(100-37 410 \$)	8 336 \$	(100-41 325 \$)
Prêt total	8 413 \$	(686-35 625 \$)	6 410 \$	(100-33 970 \$)	6 755 \$	(100-35 625 \$)
Bourse totale	1 518 \$	(0-14 040 \$)	1 594 \$	(0-23 220 \$)	1 581 \$	(0-23 220 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	1 296 \$	(0-11 960 \$)	1 342 \$	(0-19 780 \$)	1 334 \$	(0-19 780 \$)
Dettes totale accumulée	15 234 \$	(686-58 492 \$)	13 763 \$	(100-107 045 \$)	14 016 \$	(100-107 045 \$)

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BM, 2000-2001

	BÉNÉFICIAIRES BM	NON-BÉNÉFICIAIRES BM	TOUS LES BÉNÉFICIAIRES
Caractéristiques démographiques			
Nombre	10 703	52 524	63 227
% de femmes	59	56	56
Âge moyen	24	26	26
Conditions de logement			
% vivant ailleurs	95	82	84
% vivant chez leurs parents	5	18	16
Situation de famille			
% célibataire	80	77	78
% marié	10	12	12
% chef de fam. monop.	10	10	10
Situation financière			
% indépendant	63	71	70
% à charge	37	29	30
Emplacement de l'établissement			
% C.-B.	89	89	89
% à l'extérieur de la C.-B.	11	11	11
Étudiants avec p. à charge			
Ensemble	N ^{bre} 1 668 (16 %)	N ^{bre} 9 665 (18 %)	N ^{bre} 11 333 (18 %)
Étudiants mariés	584 (5 %)	4 077 (8 %)	4 661 (7 %)
Étudiants célib. (sans garde)	15 (<1 %)	123 (<1 %)	138 (<1 %)
Parents seuls (avec garde)	1 069 (10 %)	5 465 (10 %)	6 534 (10 %)
Nombre de p. à charge	N ^{bre} moyen 1,7 (1-9)	N ^{bre} moyen 1,7 (1-11)	N ^{bre} moyen 1,7 (1-9)
Ensemble	1,9 (1-9)	1,8 (1-11)	1,9 (1-9)
Étudiants mariés	1,4 (1-2)	1,4 (1-3)	1,4 (1-4)
Étudiants célib. (sans garde)	1,6 (1-6)	1,6 (1-8)	1,6 (1-8)
Parents seuls (avec garde)			

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BM, 2000-2001 (SUITE)

	BÉNÉFICIAIRES BM	NON-BÉNÉFICIAIRES BM	TOUS LES BÉNÉFICIAIRES
Études			
N ^{bre} moyen de sem. antérieures d'ÉPS	76 [34-306]	101 [0-738]	97 [0-738]
% dans un 1 ^{er} programme	67	52	55
Année d'ÉPS			
% an 1	0	30	25
% an 2	35	15	18
% an 3	34	9	13
% an 4 ou plus	32	45	43
Année de programme			
% an 1	24	55	50
% an 2	45	20	24
% an 3	22	11	13
% an 4 ou plus	9	14	13
Durée du programme			
% 1 an	9	29	26
% 2 ans	30	26	27
% 3 ans	6	5	5
% 4 ans ou plus	55	40	42
Diplôme			
% certificat	5	15	13
% diplôme	31	34	33
% 1 ^{er} cycle	56	41	44
% autre	8	10	10
Type d'établissement			
% collège	44	35	37
% institut	9	7	7
% université	41	38	38
% établissement privé	7	20	18
Charge de cours			
40 %	<1	<1	<1
60 %	8	10	9
80 %	15	13	14
100 %	78	77	77

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BM, 2000-2001 (SUITE)

Caractéristiques financières	BÉNÉFICIAIRES BM		NON-BÉNÉFICIAIRES BM		TOUS LES BÉNÉFICIAIRES	
	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage
Dépenses évaluées	13 749 \$	(4 223-92 966 \$)	13 388 \$	(1 942-135 566 \$)	13 449 \$	(1 942-135 566 \$)
Ressources des étudiants	2 507 \$	(0-38 708 \$)	3 287 \$	(0-451 631 \$)	3 155 \$	(0-451 631 \$)
Aide totale	10 058 \$	(2 527-33 930 \$)	7 834 \$	(100-39 010 \$)	8 210 \$	(100-39 010 \$)
Prêt total	5 874 \$	(2 000-22 595 \$)	5 973 \$	(100-37 130 \$)	5 956 \$	(100-37 130 \$)
Bourse totale	4 184 \$	(104-21 060 \$)	1 860 \$	(0-23 220 \$)	2 254 \$	(0-23 220 \$)
Bourse du millénaire	3 301 \$	(104-4 500 \$)	s/o	s/o	559 \$	(0-4 500 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	651 \$	(0-13 440 \$)	1 641 \$	(0-19 780 \$)	1 474 \$	(0-19 780 \$)
Subvention canadienne pour études	232 \$	(0-4 680 \$)	219 \$	(0-5 160 \$)	221 \$	(0-5 160 \$)
Dettes totale accumulée	11 798 \$	(2 125-44 880 \$)	12 607 \$	(101-102 430 \$)	12 470 \$	(101-102 430 \$)
Prestations que les étudiants auraient reçues si les BM n'avaient pas existé	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage
Aide totale	10 058 \$	(2 527-33 930 \$)	7 834 \$	(100-39 010 \$)	8 210 \$	(100-39 010 \$)
Prêt total	7 840 \$	(2 000-30 810 \$)	6 332 \$	(100-37 130 \$)	6 587 \$	(100-37 130 \$)
Bourse totale	2 218 \$	(0-16 200 \$)	1 501 \$	(0-23 220 \$)	1 622 \$	(0-23 220 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	1 986 \$	(0-13 800 \$)	1 282 \$	(0-19 780 \$)	1 401 \$	(0-19 780 \$)
Dettes totale accumulée	14 987 \$	(2 125-63 231 \$)	13 399 \$	(101-102 430 \$)	13 668 \$	(101-102 430 \$)

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BM, 1999-2000

	BÉNÉFICIAIRES BM	NON-BÉNÉFICIAIRES BM	TOUS LES BÉNÉFICIAIRES
Caractéristiques démographiques			
Nombre	10 042	51 863	61 906
% de femmes	58	55	55
Âge moyen	25	26	26
Conditions de logement			
% vivant ailleurs	96	82	84
% vivant chez leurs parents	4	19	16
Situation de famille			
% célibataire	79	78	78
% marié	10	12	12
% chef de fam. monop.	11	10	10
Situation financière			
% indépendant	65	72	71
% à charge	36	28	29
Emplacement de l'établissement			
% C.-B.	90	90	90
% à l'extérieur de la C.-B.	10	10	10
Étudiants avec p. à charge			
	N^{bre}	% ss-cat.	N^{bre}
Ensemble	1 695	(17 %)	10 916
Étudiants mariés	534	(5 %)	4 378
Étudiants célib. (sans garde)	17	(1 %)	122
Parents seuls (avec garde)	1 144	(11 %)	6 416
Nombre de p. à charge			
	N^{bre} moyen	Plage	N^{bre} moyen
Ensemble	1,7	(1-7)	1,7
Étudiants mariés	1,9	(1-7)	1,8
Étudiants célib. (sans garde)	1,9	(1-5)	1,5
Parents seuls (avec garde)	1,5	(1-5)	1,6

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BM, 1999-2000 (SUITE)

	BÉNÉFICIAIRES BM	NON-BÉNÉFICIAIRES	TOUS LES BÉNÉFICIAIRES
Études			
N ^{bre} moyen de sem. antérieures d'ÉPS	70 [30-326]	93 [0-425]	89 [0-425]
% dans un 1 ^{er} programme	74	57	60
Année d'ÉPS			
% an 1	0	34	29
% an 2	41	14	18
% an 3	34	9	13
% an 4 ou plus	25	43	40
Année de programme			
% an 1	25	56	51
% an 2	45	20	24
% an 3	22	11	13
% an 4 ou plus	9	13	12
Durée du programme			
% 1 an	7	29	26
% 2 ans	32	26	27
% 3 ans	6	5	5
% 4 ans ou plus	55	40	42
Diplôme			
% certificat	6	16	14
% diplôme	29	34	33
% 1 ^{er} cycle	56	40	43
% autre	8	11	11
Type d'établissement			
% collège	49	37	39
% institut	9	7	7
% université	39	37	37
% établissement privé	2	19	16
Charge de cours			
40 %	<1	<1	<1
60 %	9	9	9
80 %	14	13	13
100 %	77	78	78

PROFIL : BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES D'UNE BM, 1999-2000 (SUITE)

Caractéristiques financières	BÉNÉFICIAIRES BM		NON-BÉNÉFICIAIRES BM		TOUS LES BÉNÉFICIAIRES	
	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage
Dépenses évaluées	13 387 \$	(4 629-74 398 \$)	12 971 \$	(1 479-141 740 \$)	13 039 \$	(1 479-141 740 \$)
Ressources des étudiants	2 497 \$	(0-53 165 \$)	3 140 \$	(0-443 680 \$)	3 035 \$	(0-443 680 \$)
Aide totale	10 029 \$	(2 315-37 410 \$)	7 544 \$	(100-41 325 \$)	7 947 \$	(100-41 325 \$)
Prêt total	5 716 \$	(1 785-26 380 \$)	6 284 \$	(100-33 970 \$)	6 192 \$	(100-33 970 \$)
Bourse totale	4 313 \$	(108-16 200 \$)	1 260 \$	(0-24 570 \$)	1 755 \$	(0-24 570 \$)
Bourse du millénaire	3 334 \$	(108-4 000 \$)	s/o	s/o	541 \$	(0-4 000 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	728 \$	(0-9 547 \$)	1 062 \$	(0-20 930 \$)	1 008 \$	(0-20 930 \$)
Subvention canadienne pour études	251 \$	(0-5 160 \$)	199 \$	(0-5 700 \$)	207 \$	(0-5 700 \$)
Dettes totale accumulée	12 028 \$	(1 785-52 165 \$)	12 845 \$	(101-97 495 \$)	12 712 \$	(101-97 495 \$)
Prestations que les étudiants auraient reçues si les BM n'avaient pas existé						
Aide totale	10 029 \$	(2 315-37 410 \$)	7 544 \$	(100-41 325 \$)	7 947 \$	(100-41 325 \$)
Prêt total	7 432 \$	(1 785-33 970 \$)	6 508 \$	(100-33 970 \$)	6 658 \$	(100-33 970 \$)
Bourse totale	2 597 \$	(0-16 200 \$)	1 036 \$	(0-24 570 \$)	1 289 \$	(0-24 570 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	2 345 \$	(0-12 600 \$)	837 \$	(0-20 930 \$)	1 082 \$	(0-20 930 \$)
Dettes totale accumulée	14 415 \$	(1 892-59 755 \$)	13 123 \$	(101-97 495 \$)	13 332 \$	(101-97 495 \$)

PROFIL : SITUATION DE FAMILLE, 2001-2002

	SANS P. À CHARGE	CH. DE F. MONOP.	PARENTS MARIÉS
Caractéristiques démographiques			
Nombre	52 356	6 929	5 179
% de femmes	55	86	54
Âge moyen	24	32	34
Conditions de logement			
% vivant ailleurs	82	98	98
% vivant chez leurs parents	18	2	2
Situation de famille			
% célibataire	94	0	3
% marié	6	0	97
% chef de fam. monop.	0	100	0
Situation financière			
% indépendant	64	100	99
% à charge	36	0	1
Emplacement de l'établissement			
% C.-B.	87	98	94
% à l'extérieur de la C.-B.	13	2	6
Étudiants avec p. à charge			
Ensemble	N ^{bre} % ss-cat.	N ^{bre} % ss-cat.	N ^{bre} % ss-cat.
Étudiants mariés	s/o	6 929 (100 %)	5 179 (100 %)
Étudiants célib. (sans garde)	s/o	s/o	5 016 (97 %)
Parents seuls (avec garde)	s/o	s/o	163 (3 %)
Nombre de p. à charge	N ^{bre} moyen Plage	N ^{bre} moyen Plage	N ^{bre} moyen Plage
Ensemble	s/o	1,6 (1-8)	1,8 (1-11)
Étudiants mariés	s/o	s/o	1,8 (1-11)
Étudiants célib. (sans garde)	s/o	s/o	1,5 (1-4)
Parents seuls (avec garde)	s/o	1,6 (1-8)	s/o

PROFIL : SITUATION DE FAMILLE, 2001-2002 (SUITE)

	SANS P. À CHARGE	CH. DE F. MONOP.	PARENTS MARIÉS
Études			
N ^{bre} moyen de sem. antérieures d'ÉPS	98 [0-645]	77 [0-749]	112 [0-598]
% dans un 1 ^{er} programme	55	58	44
Année d'ÉPS			
% an 1	23	36	27
% an 2	18	20	16
% an 3	14	11	12
% an 4 ou plus	45	33	45
Année de programme			
% an 1	46	69	67
% an 2	25	17	19
% an 3	15	8	8
% an 4 ou plus	15	6	6
Durée du programme			
% 1 an	20	50	49
% 2 ans	26	24	22
% 3 ans	6	4	4
% 4 ans ou plus	48	22	25
Diplôme			
% certificat	10	21	20
% diplôme	30	47	47
% 1 ^{er} cycle	50	23	22
% autre	10	9	11
Type d'établissement			
% collège	35	49	37
% institut	8	3	7
% université	45	12	20
% établissement privé	13	36	36
Charge de cours			
40 %	<1	1	<1
60 %	8	16	10
80 %	14	13	12
100 %	78	70	78

PROFIL : SITUATION DE FAMILLE, 2001-2002 (SUITE)

Caractéristiques financières	SANS P. À CHARGE		CH. DE F. MONOP.		PARENTS MARIÉS	
	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage
Dépenses évaluées	11 570 \$	(1 770-88 813 \$)	21 163 \$	(4 927-82 929 \$)	25 295 \$	(2 936-117 531 \$)
Ressources des étudiants	2 660 \$	(0-50 874 \$)	3 084 \$	(0-35 230 \$)	8 386 \$	(0-68 673 \$)
Aide totale	7 117 \$	(100-23 660 \$)	14 093 \$	(101-41 325 \$)	12 956 \$	(114-37 410 \$)
Prêt total	5 604 \$	(100-19 292 \$)	6 871 \$	(101-27 002 \$)	7 687 \$	(114-24 922 \$)
Bourse totale	1 513 \$	(0-10 008 \$)	7 222 \$	(0-25 650 \$)	5 269 \$	(0-23 220 \$)
Bourse du millénaire	562 \$	(0-4 500 \$)	629 \$	(0-4 500 \$)	448 \$	(0-4 500 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	950 \$	(0-9 464 \$)	5 244 \$	(0-19 780 \$)	3 557 \$	(0-19 780 \$)
Subvention canadienne pour études	s/o	s/o	1 349 \$	(0-5 700 \$)	1 264 \$	(0-4 380 \$)
Dettes totale accumulée	12 204 \$	(100-101 996 \$)	14 441 \$	(101-107 045 \$)	14 614 \$	(114-96 935 \$)
Prestations que les étudiants auraient reçues si les BM n'avaient pas existé						
Aide totale	7 117 \$	(100-23 660 \$)	14 093 \$	(101-41 325 \$)	12 956 \$	(114-37 410 \$)
Prêt total	6 248 \$	(100-22 360 \$)	8 906 \$	(101-35 625 \$)	9 003 \$	(114-31 995 \$)
Bourse totale	868 \$	(0-9 464 \$)	5 187 \$	(0-22 140 \$)	3 953 \$	(0-23 220 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	868 \$	(0-9 464 \$)	3 838 \$	(0-18 860 \$)	2 689 \$	(0-19 780 \$)
Dettes totale accumulée	13 246 \$	(100-101 996 \$)	17 942 \$	(101-107 045 \$)	16 545 \$	(114-96 935 \$)

PROFIL : TYPES DE DIPLÔMES, 2001-2002

	CERTIFICAT	DIPLÔME	GRADE DE 1 ^{ER} CYCLE
Caractéristiques démographiques			
Nombre	7 797	21 305	29 031
% de femmes	56	59	58
Âge moyen	28	26	24
Conditions de logement			
% vivant ailleurs	87	84	85
% vivant chez leurs parents	13	16	15
Situation de famille			
% célibataire	64	69	86
% marié	17	16	8
% chef de fam. monop.	19	15	6
Situation financière			
% indépendant	81	76	62
% à charge	19	24	38
Emplacement de l'établissement			
% C.-B.	97	94	84
% à l'extérieur de la C.-B.	3	6	16
Étudiants avec p. à charge			
Ensemble	N ^{bre} 2 518 (32 %)	N ^{bre} 5 635 (26 %)	N ^{bre} 2 742 (9 %)
Étudiants mariés	1 019 (13 %)	2 348 (11 %)	1 078 (4 %)
Étudiants célb. (sans garde)	22 (<1 %)	60 (<1 %)	62 (<1 %)
Parents seuls (avec garde)	1 474 (19 %)	3 227 (15 %)	1 601 (5 %)
Nombre de p. à charge			
Ensemble	N ^{bre} moyen 1,8 (1-7)	N ^{bre} moyen 1,7 (1-8)	N ^{bre} moyen 1,7 (1-8)
Étudiants mariés	1,9 (1-6)	1,8 (1-8)	1,8 (1-8)
Étudiants célb. (sans garde)	1,4 (1-3)	1,5 (1-3)	1,6 (1-4)
Parents seuls (avec garde)	1,7 (1-7)	1,6 (1-6)	1,6 (1-8)

PROFIL : TYPES DE DIPLÔMES, 2001-2002 (SUITE)

	CERTIFICAT	DIPLÔME	GRADE DE 1 ^{ER} CYCLE
Études			
N ^{bre} moyen de sem. antérieures d'ÉPS	51 (0-502)	67 (0-578)	121 (0-749)
% dans un 1 ^{er} programme	67	60	51
Année d'ÉPS			
% an 1	53	35	11
% an 2	20	24	14
% an 3	9	15	15
% an 4 ou plus	18	26	60
Année de programme			
% an 1	99	67	23
% an 2	1	30	23
% an 3	<1	3	27
% an 4 ou plus	0	<1	27
Durée du programme			
% 1 an	97	35	3
% 2 ans	3	55	3
% 3 ans	<1	8	4
% 4 ans ou plus	<1	2	90
Diplôme			
% certificat	100	0	0
% diplôme	0	100	0
% 1 ^{er} cycle	0	0	100
% autre	0	0	0
Type d'établissement			
% collège	55	45	20
% institut	13	13	2
% université	3	1	76
% établissement privé	29	40	1
Charge de cours			
40 %	<1	<1	<1
60 %	5	9	10
80 %	3	12	17
100 %	92	79	73

PROFIL : TYPES DE DIPLÔMES, 2001-2002 (SUITE)

	CERTIFICAT		DIPLÔME		GRADE DE 1 ^{ER} CYCLE	
	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage
Caractéristiques financières						
Dépenses évaluées	15 118 \$	(1 770-82 229 \$)	14 991 \$	(1 955-77 911 \$)	12 294 \$	(2 267-117 531 \$)
Ressources des étudiants	3 617 \$	(0-43 631 \$)	3 076 \$	(0-47 006 \$)	3 009 \$	(0-50 874 \$)
Aide totale	8 667 \$	(101-33 930 \$)	8 967 \$	(100-41 325 \$)	7 801 \$	(100-35 670 \$)
Prêt total	5 224 \$	(101-20 540 \$)	5 531 \$	(100-27 002 \$)	6 245 \$	(100-22 500 \$)
Bourse totale	3 443 \$	(0-21 060 \$)	3 436 \$	(0-25 650 \$)	1 556 \$	(0-22 140 \$)
Bourse du millénaire	283 \$	(0-4 500 \$)	499 \$	(0-4 500 \$)	705 \$	(0-4 500 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	2 769 \$	(0-16 380 \$)	2 579 \$	(0-19 780 \$)	724 \$	(0-13 800 \$)
Subvention canadienne pour études	391 \$	(0-4 680 \$)	358 \$	(0-5 700 \$)	127 \$	(0-4 920 \$)
Dettes totale accumulée	7 505 \$	(101-94 160 \$)	9 534 \$	(100-94 150 \$)	15 403 \$	(100-100 320 \$)
Prestations que les étudiants auraient reçues si les BM n'avaient pas existé						
Aide totale	8 667 \$	(101-33 930 \$)	8 967 \$	(100-41 325 \$)	7 801 \$	(100-35 670 \$)
Prêt total	5 739 \$	(101-28 875 \$)	6 429 \$	(100-35 625 \$)	7 187 \$	(100-30 750 \$)
Bourse totale	2 928 \$	(0-21 060 \$)	2 539 \$	(0-23 220 \$)	614 \$	(0-14 040 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	2 537 \$	(0-16 380 \$)	2 181 \$	(0-19 780 \$)	487 \$	(0-11 960 \$)
Dettes totale accumulée	7 971 \$	(101-94 160 \$)	10 710 \$	(100-94 150 \$)	17 298 \$	(100-100 320 \$)

PROFIL : TYPES D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, 2001-2002

	ÉTABLISSEMENT PRIVÉ	COLLÈGE OU INSTITUT	UNIVERSITÉ
Caractéristiques démographiques			
Nombre	11 338	27 869	25 190
% de femmes	64	57	56
Âge moyen	28	26	24
Conditions de logement			
% vivant ailleurs	85	86	85
% vivant chez leurs parents	15	14	15
Situation de famille			
% célibataire	57	75	88
% marié	21	12	9
% chef de fam. monop.	22	13	3
Situation financière			
% indépendant	83	72	63
% à charge	17	28	37
Emplacement de l'établissement			
% C.-B.	94	94	80
% à l'extérieur de la C.-B.	6	6	20
Étudiants avec p. à charge			
	N^{bre} % ss-cat.	N^{bre} % ss-cat.	N^{bre} % ss-cat.
Ensemble	4 388 (39 %)	5 837 (21 %)	1 880 (8 %)
Étudiants mariés	1 834 (16 %)	2 226 (8 %)	953 (4 %)
Étudiants cél. (sans garde)	43 (<1 %)	54 (<1 %)	66 (<1 %)
Parents seuls (avec garde)	2 509 (22 %)	3 557 (13 %)	859 (3 %)
Nombre de p. à charge	N^{bre} moyen Plage	N^{bre} moyen Plage	N^{bre} moyen Plage
Ensemble	1,7 (1-8)	1,7 (1-11)	1,6 (1-6)
Étudiants mariés	1,8 (1-8)	1,8 (1-11)	1,6 (1-6)
Étudiants cél. (sans garde)	1,5 (1-3)	1,4 (1-3)	1,5 (1-4)
Parents seuls (avec garde)	1,6 (1-7)	1,6 (1-7)	1,5 (1-4)

PROFIL : TYPES D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, 2001-2002 (SUITE)

	ÉTABLISSEMENT PRIVÉ	COLLÈGE OU INSTITUT	UNIVERSITÉ
Études			
N ^{bre} moyen de sem. antérieures d'ÉPS	51 [0-547]	77 [0-583]	141 [0-749]
% dans un 1 ^{er} programme	70	44	58
Année d'ÉPS			
% an 1	52	28	8
% an 2	21	23	11
% an 3	10	16	13
% an 4 ou plus	17	33	68
Année de programme			
% an 1	87	58	25
% an 2	9	30	23
% an 3	3	7	26
% an 4 ou plus	1	5	26
Durée du programme			
% 1 an	78	22	5
% 2 ans	10	51	4
% 3 ans	6	5	5
% 4 ans ou plus	6	22	86
Diplôme			
% certificat	20	19	1
% diplôme	75	45	1
% 1 ^{er} cycle	4	23	88
% autre	1	10	13
Type d'établissement			
% collège	0	84	0
% institut	0	16	0
% université	0	0	100
% établissement privé	100	0	0
Charge de cours			
40 %	0	<1	<1
60 %	2	14	7
80 %	6	15	15
100 %	92	71	77

PROFIL : TYPES D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, 2001-2002 (SUITE)

Caractéristiques financières	ÉTABLISSEMENT PRIVÉ		COLLÈGE OU INSTITUT		UNIVERSITÉ	
	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage
Dépenses évaluées	19 764 \$	(3 077-81 288 \$)	12 204 \$	(1 770-117 531 \$)	12 608 \$	(1 955-88 813 \$)
Ressources des étudiants	3 865 \$	(0-46 391 \$)	2 893 \$	(0-47 006 \$)	3 148 \$	(0-68 673 \$)
Aide totale	10 317 \$	(101-41 325 \$)	8 043 \$	(100-35 670 \$)	7 766 \$	(100-30 015 \$)
Prêt total	5 747 \$	(101-27 002 \$)	5 388 \$	(100-20 540 \$)	6 548 \$	(100-24 922 \$)
Bourse totale	4 571 \$	(0-25 650 \$)	2 655 \$	(0-22 140 \$)	1 217 \$	(0-18 630 \$)
Bourse du millénaire	192 \$	(0-4 500 \$)	5 671 \$	(0-4 500 \$)	604 \$	(0-4 500 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	3 848 \$	(0-19 780 \$)	1 720 \$	(0-18 630 \$)	513 \$	(0-14 490 \$)
Subvention canadienne pour études	530 \$	(0-5 700 \$)	264 \$	(0-4 920 \$)	100 \$	(0-4 140 \$)
Dette totale accumulée	8 349 \$	(101-96 074 \$)	10 743 \$	(100-100 320 \$)	16 647 \$	(100-107 045 \$)
Prestations que les étudiants auraient reçues si les BM n'avaient pas existé	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage
Aide totale	10 317 \$	(101-41 325 \$)	8 043 \$	(100-35 670 \$)	7 766 \$	(100-30 015 \$)
Prêt total	6 475 \$	(101-35 625 \$)	6 359 \$	(100-30 750 \$)	7 314 \$	(100-25 843 \$)
Bourse totale	3 842 \$	(0-23 220 \$)	1 684 \$	(0-21 870 \$)	451 \$	(0-18 630 \$)
Bourse d'études de la C.-B.	3 312 \$	(0-19 780 \$)	1 420 \$	(0-18 630 \$)	351 \$	(0-14 490 \$)
Dette totale accumulée	9 094 \$	(101-96 074 \$)	12 243 \$	(100-100 320 \$)	18 177 \$	(100-107 045 \$)

ANNEXE C : DONNÉES DÉTAILLÉES SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Cette annexe contient les tableaux suivants :

- Comparaison entre les étudiantes (étudiants de sexe féminin) inscrites à un programme de quatre ans des périodes pré-BM et post-BM
- Comparaison entre les étudiants (étudiants de sexe masculin) inscrits à un programme de quatre ans des périodes pré-BM et post-BM
- Comparaison entre les étudiants sans personnes à charge inscrits à un programme de quatre ans des périodes pré-BM et post-BM
- Comparaison entre les étudiants avec personnes à charge inscrits à un programme de quatre ans des périodes pré-BM et post-BM
- Comparaison entre les étudiants chefs de famille monoparentale inscrits à un programme de quatre ans des périodes pré-BM et post-BM
- Comparaison entre les étudiantes de sexe féminin inscrites à un programme de deux ans des périodes pré-BM et post-BM
- Comparaison entre les étudiants de sexe masculin inscrits à un programme de deux ans des périodes pré-BM et post-BM
- Comparaison entre les étudiants sans personnes à charge inscrits à un programme de deux ans des périodes pré-BM et post-BM
- Comparaison entre les étudiants avec personnes à charge inscrits à un programme de deux ans des périodes pré-BM et post-BM
- Comparaison entre les étudiants chefs de famille monoparentale inscrits à un programme de deux ans des périodes pré-BM et post-BM

COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTES (ÉTUDIANTS DE SEXE FÉMININ) INSCRITES À UN PROGRAMME DE QUATRE ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	866	654	212
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	45 %	42 %	3 %
A atteint la 3 ^e année	26 %	7 %	19 %
A atteint la 4 ^e année	19 %	35 %	-16 %
Interruption	8 %	7 %	1 %
A poursuivi sans aide	2 %	3 %	-1 %
A changé de programmes	25 %	29 %	-4 %
Dette totale moyenne	13 164 \$	15 824 \$	-2 660 \$
Bourse totale moyenne	7 892 \$	134 \$	7 758 \$
Aide totale moyenne	21 056 \$	15 958 \$	5 098 \$
Besoins variables			
Nombre	397	250	147
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	77 %	74 %	3 %
A atteint la 3 ^e année	25 %	13 %	12 %
A atteint la 4 ^e année	52 %	61 %	-9 %
Interruption	10 %	9 %	1 %
A poursuivi sans aide	6 %	9 %	-3 %
A changé de programmes	30 %	34 %	-4 %
Dette totale moyenne	15 680 \$	17 680 \$	-2 000 \$
Bourse totale moyenne	6 217 \$	72 \$	6 145 \$
Aide totale moyenne	21 897 \$	17 752 \$	4 145 \$
Faibles besoins			
Nombre	69	69	0
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	18 %	3 %	15 %
A atteint la 3 ^e année	12 %	1 %	10 %
A atteint la 4 ^e année	6 %	1 %	4 %
Interruption	3 %	3 %	0 %
A poursuivi sans aide	4 %	0 %	4 %
A changé de programmes	9 %	4 %	5 %
Dette totale moyenne	3 424 \$	1 901 \$	1 523 \$
Bourse totale moyenne	0 \$	0 \$	0 \$
Aide totale moyenne	3 424 \$	1 901 \$	1 523 \$

COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTS (ÉTUDIANTS DE SEXE MASCULIN) INSCRITS À UN PROGRAMME DE QUATRE ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	640	527	113
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	40 %	40 %	0 %
A atteint la 3 ^e année	26 %	7 %	19 %
A atteint la 4 ^e année	14 %	33 %	-19 %
Interruption	10 %	7 %	3 %
A poursuivi sans aide	2 %	6 %	-4 %
A changé de programmes	24 %	27 %	-3 %
Dette totale moyenne	12 070 \$	14 060 \$	-1 990 \$
Bourse totale moyenne	6 133 \$	63 \$	6 070 \$
Aide totale moyenne	18 203 \$	14 123 \$	4 080 \$
Besoins variables			
Nombre	288	174	-60
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	78 %	68 %	10 %
A atteint la 3 ^e année	30 %	10 %	20 %
A atteint la 4 ^e année	48 %	58 %	-11 %
Interruption	9 %	13 %	-4 %
A poursuivi sans aide	8 %	12 %	-4 %
A changé de programmes	30 %	34 %	-4 %
Dette totale moyenne	14 791 \$	16 263 \$	-1 472 \$
Bourse totale moyenne	5 714 \$	91 \$	5 623 \$
Aide totale moyenne	20 505 \$	16 353 \$	4 152 \$
Faibles besoins			
Nombre	48	43	5
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	15 %	14 %	1 %
A atteint la 3 ^e année	6 %	0 %	6 %
A atteint la 4 ^e année	8 %	14 %	-6 %
Interruption	2 %	9 %	-7 %
A poursuivi sans aide	6 %	5 %	1 %
A changé de programmes	10 %	9 %	1 %
Dette totale moyenne	2 794 \$	3 263 \$	-469 \$
Bourse totale moyenne	0 \$	0 \$	0 \$
Aide totale moyenne	2 794 \$	3 263 \$	-469 \$

**COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTS SANS PERSONNES À CHARGE INSCRITS
À UN PROGRAMME DE QUATRE ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM**

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	1 347	1 031	316
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	43 %	42 %	1 %
A atteint la 3 ^e année	27 %	7 %	20 %
A atteint la 4 ^e année	16 %	35 %	-19 %
Interruption	8 %	7 %	1 %
A poursuivi sans aide	2 %	5 %	-3 %
A changé de programmes	24 %	27 %	-3 %
Dette totale moyenne	12 434 \$	14 172 \$	-1 738 \$
Bourse totale moyenne	5 943 \$	23 \$	5 920 \$
Aide totale moyenne	18 377 \$	14 195 \$	4 182 \$
Besoins variables			
Nombre	663	413	250
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	77 %	72 %	5 %
A atteint la 3 ^e année	27 %	12 %	15 %
A atteint la 4 ^e année	50 %	60 %	-10 %
Interruption	10 %	11 %	-1 %
A poursuivi sans aide	7 %	10 %	-3 %
A changé de programmes	29 %	33 %	-4 %
Dette totale moyenne	15 163 \$	16 882 \$	-1 719 \$
Bourse totale moyenne	5 685 \$	38 \$	5 647 \$
Aide totale moyenne	20 848 \$	16 920 \$	3 928 \$
Faibles besoins			
Nombre	117	111	6
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	16 %	7 %	9 %
A atteint la 3 ^e année	9 %	1 %	8 %
A atteint la 4 ^e année	7 %	6 %	1 %
Interruption	3 %	5 %	-2 %
A poursuivi sans aide	5 %	2 %	3 %
A changé de programmes	9 %	6 %	3 %
Dette totale moyenne	3 166 \$	2 439 \$	727 \$
Bourse totale moyenne	0 \$	0 \$	0 \$
Aide totale moyenne	3 166 \$	2 439 \$	727 \$

COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTS AVEC PERSONNES À CHARGE INSCRITS À UN PROGRAMME DE QUATRE ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	159	150	9
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	42 %	38 %	4 %
A atteint la 3 ^e année	18 %	9 %	9 %
A atteint la 4 ^e année	25 %	29 %	-4 %
Interruption	9 %	6 %	3 %
A poursuivi sans aide	2 %	1 %	1 %
A changé de programmes	34 %	39 %	-5 %
Dette totale moyenne	14 942 \$	20 977 \$	-6 035 \$
Bourse totale moyenne	17 323 \$	647 \$	16 676 \$
Aide totale moyenne	32 265 \$	21 624 \$	10 641 \$
Besoins variables			
Nombre	22	11	11
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	86 %	64 %	22 %
A atteint la 3 ^e année	18 %	18 %	0 %
A atteint la 4 ^e année	68 %	46 %	22 %
Interruption	14 %	9 %	5 %
A poursuivi sans aide	14 %	9 %	5 %
A changé de programmes	50 %	64 %	-14 %
Dette totale moyenne	19 638 \$	25 222 \$	-5 584 \$
Bourse totale moyenne	15 665 \$	1 656 \$	14 009 \$
Aide totale moyenne	35 304 \$	26 878 \$	8 426 \$
Faibles besoins			
Nombre	0	1	-1
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	s/o	s/o	s/o
A atteint la 3 ^e année	s/o	s/o	s/o
A atteint la 4 ^e année	s/o	s/o	s/o
Interruption	s/o	s/o	s/o
A poursuivi sans aide	s/o	s/o	s/o
A changé de programmes	s/o	s/o	s/o
Dette totale moyenne	s/o	s/o	s/o
Bourse totale moyenne	s/o	s/o	s/o
Aide totale moyenne	s/o	s/o	s/o

COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTS CHEFS DE FAMILLE MONOPARENTALE INSCRITS À UN PROGRAMME DE QUATRE ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	110	104	6
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	41 %	42 %	-1 %
A atteint la 3 ^e année	18 %	9 %	9 %
A atteint la 4 ^e année	23 %	33 %	-10 %
Interruption	8 %	6 %	2 %
A poursuivi sans aide	2 %	1 %	1 %
A changé de programmes	32 %	42 %	-10 %
Dette totale moyenne	14 725 \$	21 999 \$	-7 274 \$
Bourse totale moyenne	18 675 \$	696 \$	17 979 \$
Aide totale moyenne	33 400 \$	22 695 \$	10 705 \$
Besoins variables			
Nombre	11	7	4
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	73 %	72 %	1 %
A atteint la 3 ^e année	18 %	29 %	-11 %
A atteint la 4 ^e année	55 %	43 %	12 %
Interruption	18 %	0 %	18 %
A poursuivi sans aide	9 %	14 %	-5 %
A changé de programmes	73 %	57 %	16 %
Dette totale moyenne	17 814 \$	30 362 \$	-12 548 \$
Bourse totale moyenne	18 362 \$	1 097 \$	17 265 \$
Aide totale moyenne	36 176 \$	31 459 \$	4 717 \$
Faibles besoins			
Nombre	0	0	0
A atteint la 3 ^e ou la 4 ^e année	s/o	s/o	s/o
A atteint la 3 ^e année	s/o	s/o	s/o
A atteint la 4 ^e année	s/o	s/o	s/o
Interruption	s/o	s/o	s/o
A poursuivi sans aide	s/o	s/o	s/o
A changé de programmes	s/o	s/o	s/o
Dette totale moyenne	s/o	s/o	s/o
Bourse totale moyenne	s/o	s/o	s/o
Aide totale moyenne	s/o	s/o	s/o

**COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTES (ÉTUDIANTS DE SEXE FÉMININ) INSCRITES
À UN PROGRAMME DE DEUX ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM**

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	323	238	85
A atteint la 4 ^e année	35 %	23 %	12 %
Interruption	0 %	0 %	0 %
A poursuivi sans aide	3 %	3 %	0 %
A changé de programmes	16 %	20 %	-4 %
Dette totale moyenne	12 311 \$	16 796 \$	-4 485 \$
Bourse totale moyenne	6 460 \$	161 \$	6 299 \$
Aide totale moyenne	18 771 \$	16 956 \$	1 815 \$
Besoins variables			
Nombre	83	53	30
A atteint la 4 ^e année	68 %	45 %	23 %
Interruption	0 %	0 %	0 %
A poursuivi sans aide	2 %	4 %	-2 %
A changé de programmes	30 %	42 %	-12 %
Dette totale moyenne	15 472 \$	19 048 \$	-3 576 \$
Bourse totale moyenne	4 354 \$	35 \$	4 319 \$
Aide totale moyenne	19 826 \$	19 083 \$	743 \$
Faibles besoins			
Nombre	14	11	3
A atteint la 4 ^e année	7 %	9 %	-2 %
Interruption	0 %	0 %	0 %
A poursuivi sans aide	7 %	0 %	7 %
A changé de programmes	14 %	0 %	14 %
Dette totale moyenne	2 732 \$	2 657 \$	75 \$
Bourse totale moyenne	0 \$	0 \$	0 \$
Aide totale moyenne	2 732 \$	2 657 \$	75 \$

COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTS (ÉTUDIANTS DE SEXE MASCULIN) INSCRITS À UN PROGRAMME DE DEUX ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	306	246	60
A atteint la 4 ^e année	32 %	20 %	12 %
Interruption	0 %	1 %	-1 %
A poursuivi sans aide	6 %	3 %	3 %
A changé de programmes	12 %	14 %	-2 %
Dette totale moyenne	11 699 \$	14 700 \$	-3 001 \$
Bourse totale moyenne	4 816 \$	52 \$	4 764 \$
Aide totale moyenne	16 515 \$	14 752 \$	1 763 \$
Besoins variables			
Nombre	53	43	10
A atteint la 4 ^e année	66 %	47 %	19 %
Interruption	0 %	2 %	-2 %
A poursuivi sans aide	11 %	9 %	2 %
A changé de programmes	26 %	47 %	-21 %
Dette totale moyenne	15 025 \$	17 316 \$	-2 291 \$
Bourse totale moyenne	3 627 \$	71 \$	3 556 \$
Aide totale moyenne	18 652 \$	17 387 \$	1 265 \$
Faibles besoins			
Nombre	18	19	-1
A atteint la 4 ^e année	0 %	0 %	0 %
Interruption	0 %	0 %	0 %
A poursuivi sans aide	0 %	0 %	0 %
A changé de programmes	0 %	0 %	0 %
Dette totale moyenne	2 436 \$	2 280 \$	156 \$
Bourse totale moyenne	0 \$	0 \$	0 \$
Aide totale moyenne	2 436 \$	2 280 \$	156 \$

COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTS SANS PERSONNES À CHARGE INSCRITS À UN PROGRAMME DE DEUX ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	491	394	97
A atteint la 4 ^e année	29 %	20 %	9 %
Interruption	0 %	1 %	-1 %
A poursuivi sans aide	5 %	3 %	2 %
A changé de programmes	12 %	16 %	-4 %
Dette totale moyenne	10 936 \$	13 430 \$	-2 494 \$
Bourse totale moyenne	3 623 \$	0 \$	3 623 \$
Aide totale moyenne	14 559 \$	13 430 \$	1 129 \$
Besoins variables			
Nombre	126	92	34
A atteint la 4 ^e année	67 %	44 %	23 %
Interruption	0 %	1 %	-1 %
A poursuivi sans aide	6 %	7 %	-1 %
A changé de programmes	28 %	45 %	-17 %
Dette totale moyenne	14 740 \$	17 769 \$	-3 029 \$
Bourse totale moyenne	3 495 \$	0 \$	3 495 \$
Aide totale moyenne	18 235 \$	17 769 \$	466 \$
Faibles besoins			
Nombre	32	29	3
A atteint la 4 ^e année	3 %	3 %	0 %
Interruption	0 %	0 %	0 %
A poursuivi sans aide	3 %	0 %	3 %
A changé de programmes	6 %	0 %	6 %
Dette totale moyenne	2 565 \$	2 435 \$	130 \$
Bourse totale moyenne	0 \$	0 \$	0 \$
Aide totale moyenne	2 565 \$	2 435 \$	130 \$

**COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTS AVEC PERSONNES À CHARGE INSCRITS
À UN PROGRAMME DE DEUX ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM**

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	138	90	48
A atteint la 4 ^e année	48 %	26 %	22 %
Interruption	0 %	0 %	0 %
A poursuivi sans aide	4 %	3 %	1 %
A changé de programmes	22 %	21 %	1 %
Dette totale moyenne	15 845 \$	25 800 \$	-9 955 \$
Bourse totale moyenne	12 911 \$	567 \$	12 344 \$
Aide totale moyenne	28 756 \$	26 367 \$	2 389 \$
Besoins variables			
Nombre	10	4	6
A atteint la 4 ^e année	70 %	100 %	-30 %
Interruption	0 %	0 %	0 %
A poursuivi sans aide	10 %	0 %	10 %
A changé de programmes	40 %	25 %	15 %
Dette totale moyenne	22 324 \$	29 839 \$	-7 515 \$
Bourse totale moyenne	11 330 \$	1 233 \$	10 097 \$
Aide totale moyenne	33 654 \$	31 072 \$	2 582 \$
Faibles besoins			
Nombre	0	1	-1
A atteint la 4 ^e année	s/o	s/o	s/o
Interruption	s/o	s/o	s/o
A poursuivi sans aide	s/o	s/o	s/o
A changé de programmes	s/o	s/o	s/o
Dette totale moyenne	s/o	s/o	s/o
Bourse totale moyenne	s/o	s/o	s/o
Aide totale moyenne	s/o	s/o	s/o

COMPARAISON ENTRE LES ÉTUDIANTS CHEFS DE FAMILLE MONOPARENTALE INSCRITS À UN PROGRAMME DE DEUX ANS DES PÉRIODES PRÉ-BM ET POST-BM

	POST-BM	PRÉ-BM	ÉCART
Besoins élevés			
Nombre	89	63	26
A atteint la 4 ^e année	53 %	29 %	24 %
Interruption	0 %	0 %	0 %
A poursuivi sans aide	6 %	5 %	1 %
A changé de programmes	28 %	19 %	9 %
Dette totale moyenne	16 177 \$	26 120 \$	-9 943 \$
Bourse totale moyenne	14 856 \$	606 \$	14 250 \$
Aide totale moyenne	31 032 \$	26 727 \$	4 305 \$
Besoins variables			
Nombre	5	1	4
A atteint la 4 ^e année	100 %	100 %	0 %
Interruption	0 %	0 %	0 %
A poursuivi sans aide	20 %	0 %	20 %
A changé de programmes	60 %	0 %	60 %
Dette totale moyenne	22 581 \$	49 338 \$	-26 757 \$
Bourse totale moyenne	14 044 \$	1 880 \$	12 164 \$
Aide totale moyenne	36 625 \$	51 218 \$	-14 593 \$
Faibles besoins			
Nombre	0	0	0
A atteint la 4 ^e année	s/o	s/o	s/o
Interruption	s/o	s/o	s/o
A poursuivi sans aide	s/o	s/o	s/o
A changé de programmes	s/o	s/o	s/o
Dette totale moyenne	s/o	s/o	s/o
Bourse totale moyenne	s/o	s/o	s/o
Aide totale moyenne	s/o	s/o	s/o